

ACTUVERNIER

Décembre 2020



Programme de législation

Découvrez les projets prioritaires de ces cinq prochaines années !

Trouve ton apprentissage !

Rendez-vous début février pour le Recrutement en direct « spécial Vernier »

Levée des déchets 2021

Au cœur du journal, le calendrier annuel à détacher

Vernier rallume les étoiles

Un projet pilote d'extinction de l'éclairage public

- 4** Le Conseil administratif dévoile son programme de législature
-
- 8** Budget, statuts de la FMCV et accès au Moulin au cœur du Municipal
- 10** Communications, séances du 27 octobre au 17 novembre 2020
- 12** Vœux du président du Conseil municipal
-
- 16** Action impôts
- 17** Trouve ton apprentissage ! Recrutement en direct « spécial Vernier »
- 18** Vernier sous les étoiles !
- 20** La Fenice, un immeuble hors du commun à Châtelaine
- 22** Le Canton ouvre un guichet pour les personnes en situation de vulnérabilité
- 24** « Rêver Vernier » : premier lauréat du Prix cantonal des droits de l'enfant
- 25** Noces d'or et de diamant 2020
- 27** Zoom sur le recyclage du papier, carton et masque
- 28** Levée des déchets 2021 (double-page à détacher)
- 30** Info chantier : réaménagement routier des Avanchets
- 32** Horaires de fin d'année de l'administration communale
-
- 34** *Yumé*
- 35** *La Mécanique du hasard*
- 36** *Playlist #2*
- 37** *Georg Muffat – Rendez-vous Baroques*
- 38** *Dream City*
- 39** *Trio Roussev, Demarquette & Chiovetta*
- 40** FILMARcito à Vernier
- 42** Beaux livres à emprunter dans vos bibliothèques
- 46** Accordéon : entre contes et musiques...
- 47** L'action sociale de l'association Vernier-sur-Rock (VSR) se poursuit
-
- 49** Espaces d'accueil pour les familles et les enfants de 0 à 4 ans

Edité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch

www.facebook.com/VilledVernier

www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier

CP 520 – 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

www.vernier.ch

Prochain numéro

Délai rédactionnel : 22 janvier 2021

Parution : 17 février 2021

Archives : www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 16 000 exemplaires,

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève sur papier offset 90 g

Graphisme et mise page : service de la culture et de la communication

Crédit de couverture : Reto Crameri



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Chères Verniolanes, chers Verniolans,

La thématique de ce mois vous présente les principaux projets qui seront réalisés dans le cadre du programme de législature 2020-2025, élaboré avec rigueur et engagement par le Conseil administratif. Plus qu'une vision, le plan politique pour les cinq prochaines années définit les priorités et aborde les grands défis auxquels sera confrontée la Ville de Vernier.

Cette édition vous permettra de prendre connaissance des différentes actions menées en lien avec un aménagement du territoire communal durable et en constante évolution. Vous y découvrirez un point de situation sur le réaménagement routier des Avanchets ou encore la démarche pilote lancée par la Municipalité «Vernier rallume ses étoiles», un projet d'extinction de l'éclairage public dont l'enjeu écologique permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants. Vous y trouverez également un article sur La Fenice, un immeuble hors du commun à Châtelaine qui amène la nature en ville, un projet construit par la Fondation des maisons communales de Vernier.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, nos quotidiens sont à nouveau impactés par la deuxième vague de la crise sanitaire. A l'instar de ce printemps, l'administration municipale met tout en œuvre pour vous aider durant cette période. Notre volonté est de permettre à la population de profiter d'activités malgré les contraintes liées à la crise sanitaire en cours et à venir. Dans ce contexte, les bibliothèques ont le plaisir d'ouvrir à nouveau leurs portes et vous invitent à découvrir dans cette édition leur sélection, sous le thème des beaux livres à emprunter. Un message d'avenir se partage dans les quartiers avec l'exposition itinérante «Rêver Vernier», projet lauréat du Prix cantonal des droits de l'enfant.

Nous vous informons que l'administration sera fermée pendant les fêtes de fin d'année et votre magazine communal observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution dès le 17 février 2021.

Dans l'intervalle, nous vous adressons, chères Verniolanes, chers Verniolans, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui nous l'espérons vous apportera à toutes et tous une sérénité bien méritée.

Votre Conseil administratif

Gian-Reto Agramunt, Martin Staub et Mathias Buschbeck

Le Conseil administratif dévoile son programme de législature

Comme chaque fois en début de législature, le gouvernement établit les lignes directrices pour les cinq ans à venir. Il définit les priorités du futur et aborde les grands défis auxquels sera confrontée la Ville de Vernier.



Potagers urbains.

© Serge Honthaas

« Le programme de législature, c'est la boussole du Conseil administratif, s'enthousiasme le Maire de la Ville de Vernier, Martin Staub. Il est important, dans un système démocratique, de dire aux habitants ce que l'on désire faire durant les cinq prochaines années. » Le document suit trois lignes directrices, la transparence, l'accessibilité et la proximité. Il trace aussi une série de politiques publiques qui se traduisent par des projets, eux-mêmes soumis ensuite à l'évaluation. Parmi ces politiques publiques, certaines sont prioritaires. Tour d'horizon du programme de législature et des priorités du Conseil administratif.

Proche de la population en toute transparence

« Les lignes directrices ont pour but la mise en

place d'actions cohérentes et non pas d'une simple série de projets qui s'alignent sur une page, souligne Martin Staub. Par la proximité, les autorités cherchent à être au plus proche de la population. Par la transparence, nous souhaitons que la confiance se renforce entre les Verniolans et les autorités, grâce au dialogue, afin qu'ils sachent ce qui se passe dans leur commune. L'accessibilité est, quant à elle, une condition *sine qua non* pour un service de qualité à la population. » Au cœur de la crise de la Covid-19, le Conseil administratif apporte également son soutien à la population. Il réaffirme aussi l'importance des principes de développement durable dans cette sortie de crise. « Cette crise sanitaire marque évidemment le début de la législature mais nous donne aussi l'occasion de renforcer notre action dans ce domaine-là. »

Activation des droits

«La Suisse est le pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où les gens recourent le moins à leurs droits, relève Martin Staub, chargé de la cohésion sociale. Ils bénéficient de soutiens, de subventions, mais ils ne les demandent pas, non pas parce qu'ils n'en ont pas besoin, mais parce qu'ils ne les connaissent pas ou n'osent pas les demander.» Le Maire souhaite que la population soit mieux informée. En ne faisant pas recours à leurs droits, ces personnes se mettent dans une situation de plus en plus difficile. Elles entrent dans un cercle vicieux qui aurait pu être évité dès le début. «Elles font partie de la classe moyenne ou populaire et leur situation se dégrade peu à peu. Au moindre coup dur, tout s'écroule, alors qu'elles auraient pu faire appel à l'aide au logement, demander des subventions pour leur assurance maladie ou obtenir une bourse d'études pour leurs enfants.» Les gens ne font pas appel à ces aides, soit par méconnaissance, soit parce qu'ils ont honte. Il est très important de garder son niveau de vie, de ne pas tomber dans la précarité pour garder son autonomie. «Ces personnes ne demandent pas l'aumône, elles doivent avoir un accès facilité à ces prestations pour leur permettre de vivre dignement», insiste le Maire.

Participation et intégration des habitants

Les instances participatives font partie des nombreuses innovations sociales mises en place par la Ville. «Le Contrat de Quartier et le Conseil des habitants font partie de l'ADN de Vernier», relève Martin Staub. Le premier vise à implanter des projets locaux et le deuxième s'ouvre sur des problématiques à moyen et à long terme. Le Maire souhaite renouveler ces espaces participatifs pour qu'ils soient au cœur des priorités des Verniolans: «Nous voulons qu'il y ait une cohérence entre les différentes assemblées et qu'elles travaillent ensemble pour qu'elles forment un réseau efficace à la fin de la législature.» Un objectif qui prend tout son sens dans le futur quartier de l'Etang situé juste à côté des Avanchets. Le sport est également un facteur d'intégration et de cohésion sociale. Vernier désire mettre l'accent sur cet aspect. «L'année prochaine, nous allons organiser un tournoi de football inter-quartiers, une compétition amicale, en mélangeant les populations, les âges et les origines.» Une grande fête populaire aura lieu parallèlement au tournoi parce que «le sport est un moyen de se retrouver autour de valeurs communes».



Conseil des habitants.

Sécurité et petite enfance

Le rôle des agents de police municipale (APM) est d'être au plus proche de la population. Un rôle d'ilotage que Martin Staub veut développer. L'objectif est de rendre les APM le plus visible possible et abordable. Le Maire gère aussi la petite enfance et les crèches. Un domaine qui fait partie des grands défis de la Commune depuis de nombreuses années. Dans le quartier de l'Étang, 53 places vont s'ouvrir à la fin 2021 et elles atteindront 100 en 2022. La capacité de la crèche des Avanchets devrait doubler, de 30 enfants à 60 en 2025. Comme à Châtelaine où une nouvelle institution devrait pouvoir finalement répondre aux besoins. «Les parents doivent pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle. La Ville tend à répondre aux besoins de la

population et devrait s'approcher de ce but à la fin de la législature», se réjouit Martin Staub.

Une culture socialement engagée

Vernier défend une politique culturelle socialement engagée. Il s'agit pour la Ville de renforcer l'encouragement aux pratiques culturelles et de favoriser le développement de projets participatifs et d'espaces artistiques dans les quartiers. La Municipalité souhaite donner à toutes et à tous une chance équitable d'accéder à l'offre culturelle en développant de nouvelles actions de médiation. Comme l'explique le Conseiller administratif chargé de la culture Gian-Reto Agramunt. «L'idée est de travailler sur des projets tout public et gratuits, d'inviter les habitants à participer de manière interactive aux événements culturels, comme en septembre dernier, lorsqu'une compagnie de théâtre est venue à la rencontre de la population dans différents quartiers de la commune. Les artistes ont invité les habitants à participer au spectacle.» Pour le Magistrat, il est essentiel d'organiser des projets qui intègrent les habitants: «Cela permet aux gens de se rencontrer, d'échanger leurs points de vue et d'avoir un accès facilité à un contenu artistique. Tout le monde n'a pas le même bagage culturel et l'échange permet de s'enrichir.» Ces projets permettront de créer un dialogue entre les artistes et le public et ce, dès le plus jeune âge.

Des projets concrets

Cette politique de culture accessible se retrouve dans les mesures mises en place. La Ville de Vernier va multiplier, durant les cinq prochaines années, des projets hors-murs pluridisciplinaires dans l'espace public, en collaboration avec les partenaires culturels. Elle souhaite également développer des résidences d'artistes dans les quartiers, comme Art'Lib aux Libellules. Elle va encourager les projets qui visent à favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour toutes et tous. Des projets novateurs et participatifs vont émerger dans les quartiers. Elle va mener des actions de médiation culturelle autour des spectacles (bords de scènes, ateliers, immersion). Enfin par une politique tarifaire accessible, la Ville permet aux habitants de s'abonner à la saison Vernier Culture à la Salle du Lignon.



Projet de médiation culturelle dans les écoles.

© Greg Clément

Formation et collaboration

La Ville de Vernier va mettre sur pied une formation au codage pour les jeunes et les plus de 50 ans, elle va leur apprendre à programmer. « Dans les 10 à 15 prochaines années, les métiers vont changer, relève Gian-Reto Agramunt. Cette formation va mettre le pied à l'étrier à ces personnes fragilisées du marché de l'emploi. » La Ville va mettre en place des structures communales ouvertes aux jeunes et aux gens de plus de 50 ans qui n'arrivent pas à trouver un emploi. La collaboration avec les entreprises verniolanes va se renforcer. « Avec le chargé des relations économiques, nous allons organiser des rencontres à thèmes pour améliorer le réseautage, pour qu'elles puissent échanger entre elles et créer des synergies. L'idée est de favoriser le développement d'une économie de proximité. » Enfin le site internet va être complètement remodelé pour améliorer l'échange et l'interaction entre la population et les autorités. De nombreuses opérations pourront ensuite se faire en ligne.

Lutter contre le changement climatique et réduire la pollution

Pour le Conseiller administratif chargé de l'environnement et de l'aménagement, Mathias Buschbeck, il est important d'agir en priorité sur deux aspects, le climat et l'espace public. « En matière climatique, nous sommes à un tournant. Les actions prises ces prochaines années seront déterminantes. A Vernier, il s'agit d'atteindre l'objectif ambitieux de réduire les émissions de CO₂ de 60% d'ici 2030 et cela passe notamment par la rénovation énergétique des bâtiments et le développement d'une autre mobilité. » L'adaptation au réchauffement climatique sera néanmoins inévitable, selon le Magistrat qui compte végétaliser la commune pour réduire les îlots de chaleur. L'idée est de créer des espaces publics où il fait mieux vivre, en les rendant plus verts et en réduisant les nuisances, sonores notamment. « Les consultations menées régulièrement auprès de la population verniolane montrent qu'elle souffre du bruit routier et de l'aéroport. Nous voulons autre chose que des autoroutes qui traversent la commune. Nous souhaitons créer des espaces plus conviviaux et des rues piétonnes pour ceux qui vivent à proximité. »

Conscient que de nombreux obstacles empêchent la pratique du vélo, le Conseiller administratif souhaite mettre en place un « plan d'action vélo ». Cela passe en premier lieu par l'amélioration du réseau cyclable et la facilité d'acquisition ou d'entretien d'un vélo. Du côté du stationnement, il doit être plus sécurisé. Sans oublier l'aspect formation par des cours et un apprentissage dès le plus jeune âge, afin de sensibiliser les cyclistes au respect des autres usagers ou à l'importance de l'éclairage. L'embellissement de l'espace public passe également par la suppression des panneaux publicitaires. « Ils polluent au niveau visuel et les publicités posent des problèmes de surendettement dans les communes. On gagne à les ôter par rapport à ce que l'on perd. » Enfin le Magistrat veut développer la nature en ville comme les jardins urbains, les potagers et les jardins familiaux. « Chaque fois qu'on met un bout de terre à disposition, les gens sont très preneurs. Nous voulons développer ce genre d'initiatives aux pieds des immeubles, souvent délaissés. »

Valorisation des déchets

« Comment réduire notre quantité de déchets pour tendre vers zéro ? interroge Mathias Buschbeck. Il faut appliquer la politique des cinq R, de faire réutiliser et réparer ce que l'on a déjà. » Le recyclage aujourd'hui est insuffisant, même si la population fait de gros efforts. Le Magistrat estime que la Ville doit améliorer ses espaces de tri, qu'ils soient plus propres et plus facile d'accès. Il souhaite renforcer l'information, sur la destination d'un carton de pizza par exemple ou sur celle d'un plastique non PET. Il veut travailler avec les écoles, à l'aide de jeux sur la logique de l'économie circulaire. « Le déchet d'une entreprise doit devenir la matière première de la suivante, afin de fermer le cycle des produits. Tout ce qui est réutilisé n'est pas un déchet et c'est bien pour la planète et pour les finances communales », conclut Mathias Buschbeck.

Judith Monfrini

Budget, statuts de la FMCV et accès au Moulin au cœur du Municipal

Le Conseil municipal de Vernier du 10 novembre dernier présentait un ordre du jour bien chargé. Parmi les sujets: le projet de budget pour l'exercice 2021, la modification des statuts de la Fondation des maisons communales de Vernier et l'accès au lieu-dit «au Moulin».

La séance du Conseil municipal de Vernier du mois de novembre 2020 a été une nouvelle fois marquée par les mesures sanitaires Covid-19. Pour répondre aux exigences de distanciation sociale et pour contenir la deuxième vague de contamination, les élus étaient disséminés dans toute la salle. Un bureau extraordinaire avait également été planifié le surlendemain pour discuter d'éventuelles alternatives à la tenue de séances dans la salle du Conseil municipal. La réunion a débuté avec l'annonce de la démission de M. Stéphane Valente et M. Michel Cabaj qui seront remplacés par leurs «viennent-ensuite». Dans son intervention, le Maire Martin Staub est revenu sur la situation «fortement dégradée et très différente de celle du printemps, tant sur le plan économique, culturel que sportif». Constatant que le Conseil fédéral n'a pas repris la main, il insiste sur l'importance de «faire front commun» et de donner «un message clair et fondé en tant qu'autorités.»

Prudence et vision d'avenir marquent le projet de budget 2021

C'est avec prudence mais toujours avec l'objectif d'assurer des prestations de qualité aux habitants que le Conseil administratif a préparé le budget 2021 en collaboration avec les services communaux.

Le Conseil administratif a présenté un projet de budget déficitaire mais qui reste dans la fourchette permise à la suite de la réforme RFFA. «Les charges sont maîtrisées tout en maintenant les prestations à la population» précise le Maire Martin Staub. Et de compléter: «Le Conseil

administratif a souhaité soutenir le lancement ou le renforcement d'un certain nombre de projets afin de préparer l'avenir dans le respect des principes du développement durable. Il a également été attentif à maintenir les investissements nécessaires pour le futur qui soutiennent l'activité économique et préservent des emplois.

Garantie d'impartialité à la FMCV

Les conseillers municipaux doivent se prononcer sur une modification des statuts de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV). Esther Staufelberger (V) propose un amendement. Elle souhaite changer l'article qui interdit aux conseillers municipaux de déposer un dossier de candidature à la FMCV. «François Ambrosio (MCG) n'est pas de cet avis. Selon l'écu: «On ne peut être juge et partie. Il est normal qu'un conseiller qui veut déposer un dossier démissionne.» Pour lui, le risque d'influence est inévitable. Le simple citoyen n'a pas accès au vote et à la décision, il y a donc un problème de distorsion. Johan Martens (S) craint «en entendant ces soupçons» que les conseillers municipaux «ne deviennent attaquables». Son parti va donc refuser l'amendement. Nicolas Aubert (PLR) estime, lui, qu'il «ne faut pas mélanger les genres». Il rappelle que le Conseil municipal a des représentants dans les instances de ces fondations.

Pour Esther Schaufelberger, «les élus, comme toute autre personne, peuvent avoir besoin d'un logement». Elle réclame que le Conseil de fondation édicte des conditions claires afin de ne pas discriminer ou avantager qui que ce soit. Le Maire Martin Staub indique que la modifica-

tion des statuts de la FMCV correspond «à une modernisation de son fonctionnement». Auparavant, elle fonctionnait «de manière plutôt familiale et villageoise», une manière de faire qui n'est plus adaptée aux réalités actuelles. Le Conseil administratif est délibérément sorti du Conseil de fondation «pour éviter toute problématique de conflits d'intérêts». Il relève que six à sept personnes viennent chaque semaine aux «Samedis du Maire» pour réclamer un logement. «Disposer de ce pouvoir-là donne déjà un très mauvais signal aux habitantes et habitants et laisse l'impression qu'il peut y avoir des privilèges.» C'est d'ailleurs cette idée qui a mené à l'exclusion du cercle des bénéficiaires de logements, les membres du Conseil administratif, du Conseil municipal et de la FMCV. Il rappelle que le Conseil municipal est l'organe de surveillance de la FMCV et qu'il en désigne ses membres. Il vote également ses statuts. «Vous avez un pouvoir important sur cette fondation, ce qui demande une certaine retenue. La population doit pouvoir comprendre que la modernisation des statuts implique aussi de sortir des conflits d'intérêts, de mettre en avant les compétences des personnes et de ne pas donner l'impression que des avantages sont accordés.» Il invite l'Assemblée à refuser cet amendement. On passe au vote. L'amendement est refusé et les nouveaux statuts sont acceptés par 24 «oui» et deux abstentions.

Restriction d'accès au lieu-dit «au Moulin»

Les élus doivent se prononcer sur une résolution appelée «Pour des moulins préservés». La motion propose de fermer la voie d'accès pour les véhicules privés à la zone au Moulin durant la période estivale. Les aménagements situés en dessous du Bois de la Grille remportent un franc succès et les trois grills publics sont pris d'assaut à la belle saison. Un succès qui réjouit les motionnaires, mais qui a aussi son revers. Le parking, de petite taille, ne permet pas d'accueillir tous les véhicules privés. Ils s'entassent le long de la petite voie d'accès et gênent l'accès aux secours, raison pour

laquelle la motion veut la fermer. Leila Müller (PDC-VL) propose un amendement. Elle souhaite que la Commune négocie avec les pétroliers et les propriétaires du parking pour qu'ils mettent à disposition du public ces espaces durant le week-end. Johan Martens (S) explique que d'autres places de parc sont possibles et que les usagers ne les utilisent pas. Il craint que cette solution «ne crée un autre chaos». François Ambrosio (MCG) pense aux familles qui viennent «avec leur pique-nique et tout leur barda». Il estime qu'il faut leur laisser la possibilité de se parquer et l'amendement est une bonne alternative. Johan Martens (S) relève que le parking proposé par l'amendement se trouve plus loin que les autres places de parc proposées par des flyers et par des panneaux d'information. Le Conseiller administratif Mathias Buschbeck donne le mot de la fin. Il existe un réel problème de sécurité en bas de la zone et les véhicules d'urgence ne peuvent plus passer. Ils ne parviennent pas accéder à la station de pompage d'eau qui est essentielle en cas de feu sur le site des pétroliers. D'énormes problèmes d'embouteillage se posent et le filtrage a dû être effectué par un securitas, payé par la Commune cet été. De surcroît, l'accès par la route de Vernier n'appartient pas à la Ville mais au Canton et aux pétroliers. «Les automobilistes stationnent partout, à droite et à gauche, dans le Bois-des-frères voire même en face des pétroliers», regrette le Magistrat, opposé à une demi-mesure. L'amendement PDC-VL est refusé par 26 «non» et un «oui». Le Président passe ensuite au vote de la motion telle qu'amendée en commission. Elle est acceptée par 20 «oui», 2 «non» et 5 abstentions.

Judith Monfrini

Municipal en bref

- Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2019 de la Fondation communale Vernier-Signal
- Ainsi que ceux de 2019 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV)
- Il a accepté la dissolution de la Fondation communale de Vernier-Signal et la reprise de son patrimoine par la FMCV.
- Il a accepté deux cautionnements, pour une durée de 15 ans, en faveur de la FMCV en vue du renouvellement d'un emprunt de CHF 10 millions et d'un emprunt de CHF 14 475 000.-, tous deux arrivant à échéance.
- Il a accepté la résolution «Oui à un quartier avec priorité aux piétons et à la mobilité douce».

Communications, séances du 27 octobre au 17 novembre 2020

Autorisations de construire

Autorisation refusée par le Canton

DD 113'021: Courrier de l'Office des autorisations de construire annonçant le refus du projet de la modification d'une station de télécommunication mobile / GLEV – Rue de la Croix-du-Levant 15. Le Conseil administratif en prend acte.

DD 112'389: Etat de Genève – Modification d'une installation de télécommunication mobile existante / GEAI – Chemin de la Verseuse 17.

DD 111'424: Confédération Suisse, Office fédéral des routes – Remplacement d'une installation de télécommunication mobile / CATU – Route de Canada 3.

DD 113'582: Contigestion Immo SA – Nouvelle installation de communication mobile / VEAI – Route d'Aire 160.

APA 307'476 / 1: Plusieurs propriétaires sont définis sur ce dossier – Régularisation I 7114, construction d'une terrasse – Chemin des Sellières 17.

DD 113'583: ORIF (Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle), Fondation des terrains industriels de Genève – Modification d'une installation de communication existante / VVMO – Via Monnet 4, 8.

DD 112'503: M. Robert Abriel – Modification d'une installation de télécommunication mobile / GNEU – Chemin De-Maisonneuve 9.

DD 112576: M. Jacques Zolty – Nouvelle installation de communication mobile / GHGO – Avenue Henri-Golay 12C.

Autorisations délivrées par le Canton

APA 308'011 / 1: M. Muhammad Saleem Awan – Modification du taux de la maison existante

(25%) et construction d'une villa individuelle (THPE 29.3) – Chemin de l'Etang 31.

APA 308'3737 / 1: Fondation Emile Dupont – Transformation et réaménagement d'une arcade commerciale en café – Avenue Edmond-Vaucher 19.

APA 308'675 / 1: M^{me} Corine Deblue – Construction d'une habitation jumelée (22.7%) – Chemin du Progrès 9A.

APA 310'136 / 1: Ville de Vernier – Remplacement d'un toboggan aquatique extérieur – Route du Bois-des-Frères 30.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

DD 112'153 / 2: Tamoil SA – («Tamoil» construction d'une station-service avec shop) – remplacement d'une citerne d'hydrocarbures existante – Chemin J.-Ph.-De-Sauvage 42. **Préavis favorable.**

DD 113'882: Jumbo Blandonnet SA – Modification et aménagement de surfaces commerciales – Chemin des Coquelicots 16. **Préavis favorable.**

DD 113801-RD: BVK Personalvorsorge des Kantons Zurich – Modification d'une installation de télécommunication mobile / GLGN – Place du Lignon 21. **Préavis défavorable**, détails sur www.vernier.ch/coca.

APA 310'166 / 1: M^{me} Sara Roux, WPG West Park SA – Aménagement d'un tea-room – Chemin de Mouille-Galand 1. **Préavis favorable sous conditions.**

DD 113'836-RO – Enquête publique: nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisstowers AG et de Sunrise Com-

munication AG – GE079-2 – Avenue du Lignon
34. Préavis défavorable.

DD 113'857 – Enquête publique: modification d'une installation de télécommunication mobile existante / GVBO pour le compte de Swisscom (Suisse) SA – Route de Vernier 138.
Préavis défavorable.

DD 113'914: M. Savdullah Ademi – Aménagement d'un enclos à moutons et tunnel pour une durée provisoire de 5 ans, et régularisation I 5470 – Route de Canada. **Préavis favorable sous condition.**

DD 105'557 / 3: CIF – Cabinet d'investissements fonciers SA – (Construction d'un immeuble d'activités et de logements – panneaux solaires – garage souterrain – containers enterrés – parkings extérieurs) – suppression du parking en sous-sol réalisé dans le projet voisin selon la DD 110'944 – Route de Vernier 113. **Préavis favorable sous conditions.**

DD 113'920: Etat de Genève, domaine public cantonal – Construction d'une rampe de mise à l'eau des bateaux pour les pêcheurs et d'un portail forestier, transformation de la chaussée – abattage d'arbres – Chemin des Sellières 83.
Préavis favorable.

M 8'784: Construction Perret SA, M. Jean-Luc Oestreicher – Démolition de l'ensemble des constructions et aménagements extérieurs – Chemin du Croissant 6, 8, 10. **Préavis favorable avec remarque.**

DD 110'944 / 2: Ville de Genève – (Construction d'un parking, d'un immeuble de logements, d'un immeuble mixte – abattage d'arbres) – Modifications diverses du projet initial – Route de Vernier 115, à dénommer. **Préavis favorable sous conditions et avec remarques.**

DD 111'380 / 3: Etat de Genève – (Construction d'un immeuble pour personnes âgées – sondes géothermiques – abattage d'arbres) – Etape A – modification cuisine professionnelle – Chemin des Campanules 4. **Préavis favorable.**

DD 113'903: Construction Perret SA, M. Jean-Luc Oestreicher – Construction d'un immeuble de logements – abattage d'arbres – Chemin du Croissant 6, 8. **Préavis favorable sous conditions et remarques.**

DD 113'900: Construction Perret SA, M. Jean-Luc Oestreicher – Construction d'un immeuble de logements et parking souterrain – abattage d'arbres – Chemin du Croissant 2, 4. **Préavis favorable sous conditions et remarques.**

M 8'780: Construction Perret SA, M. Jean-Luc Oestreicher – Démolition de l'ensemble des constructions et aménagements extérieurs – Chemin du Croissant 4, 6. **Préavis favorable avec remarque.**

Les communications du Conseil administratif sont détaillées sur
www.vernier.ch/coca

Vœux du président du Conseil municipal



Madame, Monsieur, chers communiens,

L'année 2020 touche à sa fin sans que nous sachions très bien à quoi nous attendre pour l'an à venir. Alors que l'automne a rimé avec une deuxième vague du coronavirus, et qu'on nous promet un vaccin pour très bientôt, nombreuses sont les incertitudes pour 2021. Beaucoup ont été atteints dans leur santé, voire le sont encore, d'autres craignent pour leur survie économique à brève ou moyenne échéance; tous nous redoutons de devoir côtoyer la Covid-19 encore longtemps. Bref l'humeur n'est pas à la fête.

Et pourtant une lueur d'espoir existe. Elle nous a accompagnés tout au long de 2020, chaque jour plus vive. La flamme de la solidarité est en effet bien présente sur le territoire communal. J'en suis l'un des témoins privilégiés comme président du Conseil municipal. Combien de bénévoles croisés ici où là, actifs pour venir en aide à celles et ceux qui en ont besoin. Le souhait exprimé, ici même l'an dernier, par mon prédécesseur a été plus qu'exaucé, ce qui me réjouit.

Que cette flamme nous éclaire tout au long de l'an prochain et nous guide vers des jours meilleurs. Gardons à l'esprit que ce n'est pas la première pandémie que l'humanité affronte,

et qu'elle s'en est sortie toujours plus forte. Quand elle a su être à nouveau à l'écoute de son environnement, dépasser la peur de l'autre et rassembler ses forces pour progresser à nouveau sur le beau chemin de la vie. Que le poème de Denise Mützenberg soit notre leitmotiv de 2021 :

Je dis «allegro»
comme on dit les amis
le pain, le vin, la vie.
Dimanche viendra.

Sachons reconnaître des bribes de bonheur dans les petits détails de nos vies, telle cette «fraise rouge cachée sous un papillon noir» d'un autre vers de la même auteure.

A toutes et tous, je vous souhaite donc de belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient l'occasion de nous rapprocher – du moins moralement – de celles et ceux desquels l'an qui s'achève nous a tenus éloignés. Que 2021 rime avec santé, prospérité et joie retrouvées, et que les contacts humains redeviennent la norme de notre société.

Gilles-Olivier Bron,
Président du Conseil municipal

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**samedi 16 janvier et 6 février 2021
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
Rue du Village 9, 1214 Vernier
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 2 février 2021 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm



L'Echo vert du Conseil Municipal de Vernier du 10 novembre 2020

Lors de cette séance, les Vert.e.s – masqué.e.s et assis.es sur deux rangs – se sont engagé.e.s avec les Socialistes, pour une économie plus locale et un quartier de l'Étang plus apaisé.

Le Conseil Municipal a adopté une motion déposée conjointement par les groupes Socialiste et Vert.e.s pour l'encouragement de l'utilisation de la monnaie locale Léman en ville de Vernier et par l'administration communale. L'adhésion au Léman est un soutien à l'économie locale, durable, écologique et circulaire.

Ensemble avec les socialistes, les Vert.e.s ont pu faire passer une résolution qui demande la mise en zone 30 (avec priorité pour les piéton.ne.s et la mobilité douce) du chemin de l'Étang, chemin central du nouveau quartier. Les Vert.e.s ont ainsi réitéré une ancienne revendication, espérant que leur voix soit cette fois-ci entendue par les autorités compétentes en la matière.

Finalement, le Conseil Municipal a approuvé les aménagements proposés par le Conseiller administratif Matthias Buschbeck sur la zone au Moulin. Les voies d'accès à cette zone seront fermées pour les véhicules privés pendant la période estivale. Deux planchas seront mises à disposition des usagers dans la zone des pique-niques pour améliorer l'esprit communautaire de ce lieu.

MERCI

Et pour terminer cette année particulière, nous tenons à remercier les Verniolan.e.s pour leur soutien au développement durable de notre commune et pour les gestes que chacun.e fait en faveur des autres et de notre planète.

Les Vert.e.s vous souhaitent ainsi qu'à vos proches de belles fêtes et le meilleur pour 2021.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Le budget 2021

Le projet de budget de fonctionnement et des investissements pour l'année 2021 que propose le Conseil administratif mentionnait les éléments suivants :

Charges:	CHF 120 355 913.–
Revenus:	CHF 117 571 641.–
Excédent de charges:	CHF 2 784 272.–

Ce projet de budget a été soumis à des contraintes particulières qui le grèvent de manière extraordinaire. Il s'agit (1) des effets de la baisse des revenus liés à la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA), (2) de l'augmentation des charges liées aux impacts de la réalisation du quartier de l'Etang alors que les revenus associés ne seront intégrés par l'Administration fiscale qu'à compter de l'année 2022 et (3) de l'augmentation des charges liées à la lutte contre la propagation du COVID-19.

Bien que déficitaire, le PLR-Vernier soutiendra ce projet de budget, car il a été établi avec rigueur, prudence et il permet de maintenir les prestations à la population dans ce contexte difficile de lutte contre la propagation de la COVID-19. De plus, sans les trois contraintes extraordinaires citées ci-dessus, le projet de budget de fonctionnement aurait présenté un excédent de revenus. Cela démontre, si besoin était, que les deniers publics de notre administration communale sont bien gérés et maîtrisés.

Pour permettre une reprise économique prochainement, le Conseil administratif a proposé des dépenses d'investissement net de CHF 35 108 215.-. Par ce programme d'investissement ambitieux, l'exécutif de notre ville marque ainsi sa volonté de soutenir les entreprises et de préserver les emplois, causes auxquelles le PLR-Vernier ne peut qu'adhérer.

Bonnes fêtes de fin d'année

Malgré la situation morose actuelle, les membres du PLR-Vernier vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2021.



vert'libéraux

Budget 2021, la désolation

L'année 2020 restera dans les mémoires comme l'une des pires traversées depuis des lustres.

La mise au point d'un vaccin est heureusement porteuse d'espoir de la renaissance d'une vie sociale digne.

Aux cicatrices d'une crise sanitaire s'ajoute un marasme financier qui va frapper d'autant plus sévèrement les communes déjà démunies.

A Vernier, la douche est plutôt glaciale. Le Conseil administratif se présente avec un budget déficitaire de -2,8 millions, le pire que nous ayons connu.

A bien y regarder, le Conseil administratif n'a voulu fâcher personne. Nous attendions qu'il effectue les arbitrages nécessaires à un budget équilibré. Eh bien non, il laisse ce courage aux groupes politiques. Nous ne manquerons pas de déposer des amendements, notamment pour protéger l'emploi et les entreprises, en espérant que le bon sens guide notre commune.

C'est dans un climat hélas bien morose que nous espérons que les fêtes de Noël éclaireront notre ville et ses habitants.

Yves Magnin, Leila Müller, Christophe Dulex,
Conseillers municipaux



« Les cons, ça ose tout. C'est même à ça qu'on les reconnaît »

Michel Audiard

Budget 2021, parlons-en !

Le MCG avait lancé cet été un référendum, afin de reporter la réalisation d'un espace culturel « Concorde » initié par le MCG en 2010 pour un coût de 15 millions qui en 2020 s'élève à près de 113 millions. **Vernier n'a pas les moyens financiers de son ambition** en cette période instable !

Amateur, le Conseil administratif vient déclarer à la commission des finances « Les temps sont durs... de l'entrée en vigueur de RFFA, de l'arrivée d'un nouveau quartier et de la crise du COVID-19 pèsent sur le budget de la Ville tout en y ajoutant son lot d'incertitudes », **BARATIN!** Pour justifier la présentation d'un budget déficitaire de CHF 2 784 272.- pour 2021, alourdissant ainsi la dette de près de 250 millions. **Prétendre**, malhonnêtement que les finances sont sous contrôle comme tente de le faire croire très maladroitement le Conseil administratif, en minimisant ce déficit sur un budget surréaliste qui va encore plus alourdir la dette, le MCG ne peut pas cautionner cela et encore moins les explications farfelues d'un trio de zéro. Si on ne pouvait pas prévoir la crise sanitaire, ceci n'est pas le cas avec la RFFA et les autres frais de fonctionnement.

L'économie était florissante ces 10 dernières années, l'alliance nauséabonde de bonimenteur n'a pas profité de faire diminuer la dette comme le MCG l'avait fait de 160 à 110 millions entre 2007-2011. Ses conséquences ne sont pas des éléments conjoncturels de ce budget déficitaire mais bien des problèmes structurels. **Gouverner c'est prévoir!**

Nos pensées vont bien naturellement à nos entreprises qui traversent une période difficile, à nos jeunes dont l'avenir professionnel est incertain, à nos personnes âgées qui doivent redoubler de vigilance et plus largement à toute la population genevoise. Gardons la foi, nous en ressortiront toutes et tous plus fort, plus unis, plus solidaire.

Malgré cette période troublée nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2021 prospère et en santé. **Le MCG veille et veillera à ce que les habitantes et habitants puissent enfin être entendus et écoutés.**



Quartier de l'Étang : le PS s'engage pour un quartier piéton et favorable aux mobilités douces

Le quartier de l'Étang sort de terre et les nouveaux habitant-e-s y seront accueilli-e-s dès l'été 2021.

Le Canton veut limiter la vitesse de l'avenue de l'Étang – à 50 km/h, alors que de familles nombreuses viendront s'y installer. Des véhicules roulant à cette vitesse feront courir des dangers aux enfants du futur quartier qui aura en son sein une école primaire et un espace de vie enfantine.

Les Socialistes ont porté une résolution au Conseil municipal demandant une limitation à 30 km/h. Elle a pour objectif la pacification des espaces publics et la lutte contre les nuisances (air et bruit). On sait qu'une vitesse élevée a des conséquences néfastes sur la qualité de vie. Seuls des aménagements prioritairement dévolus aux piétons et aux mobilités douces permettront de construire un quartier où il faut bon vivre.

La réouverture de la route doit être une occasion pour Vernier de faire entendre la voix des futurs habitant-e-s auprès du Canton. Pour les Socialistes, notre ville et ses quartiers sont des lieux de vie et ne doivent pas devenir des lieux de transit !

Plus d'informations sur www.psvernier.ch

Le PS de Vernier vous souhaite de bonnes fêtes.

Puisse l'année 2021 être meilleure que l'année 2020!

Soyons uni-e-s en cette période de pandémie pour mieux nous retrouver bientôt!

Action impôts

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune,
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes,
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire,
- et qui n'ont **aucun bien immobilier (en Suisse ou à l'étranger) et aucun compte bancaire à l'étranger.**

Une participation financière de CHF 20.– est demandée.

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

- **SCS service de la cohésion sociale**
Chemin de l'Étang 4-6, 1219 Châtelaïne
- **CAS de Vernier (Hospice général)**
Avenue de Châtelaïne 81 B, 1219 Châtelaïne
Pour la prise de rendez-vous : tél. 022 420 47 40
- **CAS des Avanchets (Hospice général)**
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets
Pour la prise de rendez-vous : tél. 022 420 47 40

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2020 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 8 février 2021.**

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas :

- CHF 53 200.– personne seule
- CHF 66 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7000.– par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

Les contribuables ne se présentant pas au rendez-vous fixé se verront devoir payer deux fois CHF 20.– lors d'une deuxième prise de rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie.**

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2020
- attestation SPC : prestations versées en 2020
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2020 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2020
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2020)
- primes payées à l'assurance maladie en 2020
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2020)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2020

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2020

2. Salariés

- attestation salaire 2020
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2020)
- attestation indemnités pertes de gains (2020)
- attestation allocation logement (2020), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2020)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2020
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2020)
- primes payées à l'assurance maladie en 2020
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie,

- dentiste, lunettes (2020) ; certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2020
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2020
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Trouve ton apprentissage !

Recrutement en direct « spécial Vernier »

La septième édition du Recrutement en direct « spécial Vernier » aura lieu la première semaine de février 2021.

Fruit de la collaboration entre l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et la Ville de Vernier, le Recrutement en direct a pour principe de réunir une douzaine d'entreprises formatrices installées sur la commune et de donner la possibilité aux jeunes intéressés par les places d'apprentissage de se présenter en direct et en quelques minutes.

Quel est l'intérêt d'une telle action ?

Pour les jeunes, cette prestation offre un accès privilégié aux recruteurs et l'occasion de montrer « qui on est » autrement que par le biais d'un simple CV (souvent réducteur), de bénéficier des conseils et du soutien des professionnels présents sur place (conseillers en formation, conseillers en insertion professionnelle).

Pour les entreprises, l'avantage est de rencontrer un grand nombre de candidats en peu de temps (environ 10 minutes d'entretien par candidat), et d'obtenir directement des informations personnalisées et détaillées sur les formations. Bref, une véritable opération gagnant-gagnant !

Comment se préparer ?

- Je me renseigne sur le métier choisi.
- Je m'informe sur l'entreprise qui propose la place d'apprentissage.
- Je viens muni de **mon dossier de candidature complet et ciblé** (CV, lettre de motivation, bulletins scolaires, rapports de stages, etc.)
- J'adapte ma tenue vestimentaire au métier choisi.

Compte tenu de la situation sanitaire, les contours de cette édition n'ont pas encore été arrêtés. L'événement se tiendra soit au Restaurant Migros de Balexert, av. Louis-Casai 27, 1209 Genève, mercredi 3 février 2021, soit en visio-conférence dans le courant de la première semaine de février.

Info

Le site www.citedesmetiers.ch/geneve, rubrique « agenda » puis « recrutement en direct » précisera dès que possible les modalités pour participer à ce recrutement.

Pour toute autre information, veuillez contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 – emploi@vernier.ch

Action impôts pour les 18 à 25 ans

Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, offre aux jeunes adultes un soutien administratif individualisé afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

En début d'année 2021, un courrier personnalisé sera adressé à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il sera accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite.

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale :

Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

Vernier sous les étoiles !

La Ville de Vernier lance un projet pilote d'extinction de l'éclairage public. Un enjeu écologique dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Près de 8000 Verniolans vont pouvoir admirer les étoiles ! Durant six mois, l'éclairage public de trois secteurs résidentiels et d'un secteur industriel (voir plan ci-contre) sera éteint entre une heure et cinq heures du matin. Inédit dans le canton de Genève, ce projet pilote démarre dès le 25 janvier 2021. Il répond à une motion votée par le Conseil municipal le 9 avril 2019.

La période d'extinction des réverbères correspond à l'arrêt de la desserte des Transports publics genevois (TPG). Heures où l'activité humaine diminue fortement, particulièrement dans les zones résidentielles et industrielles.

Les secteurs concernés par le projet pilote ont été soigneusement sélectionnés, de concert avec la police municipale et les Correspondants de Nuit. Il s'agit de chemins situés dans les quartiers de Châtelaine-Balexert-Concorde, Aire et Canada ainsi que dans la zone industrielle du Lignon. « Ces périmètres sont très calmes la nuit », précise Nathalie Rossier-Iten, en charge de la stratégie énergétique à Vernier. L'extinction complète n'est toutefois pas envisageable partout. « La situation est plus complexe dans les quartiers des Libellules, du Lignon et des Avanchets en raison de leur grande densité d'habitants, de leur dynamique sociale et parfois de l'architecture des lieux », précise Nathalie Rossier-Iten. Cependant, tous les nouveaux éclairages installés par la Ville de Vernier sont dotés d'un système permettant de réduire l'intensité lumineuse. Un tel système est en cours de réalisation dans le quartier des Avanchets.

La population sera ensuite invitée à participer au bilan du projet. Pour Mathias Buschbeck, Conseiller administratif en charge du développement durable : « Intégrer les habitants à cette démarche est essentiel. L'évaluation collective

permettra de déterminer la suite à donner à ce projet novateur qui est une des mesures déployée dans le cadre de la stratégie énergétique de la Commune. » Et de conclure : « Vernier rallume les étoiles permettra des économies d'énergie certes mais engendrera d'autres bénéfices pour la société. La dépollution lumineuse participe à préserver la santé ainsi que la faune et la flore. De manière générale, ce projet contribuera à améliorer la qualité de vie des habitants, une priorité pour la Municipalité. »

Les habitants sont invités à une présentation publique jeudi 21 janvier 2021 à 19 heures à l'école des Ranches à Vernier-Village, l'occasion pour Mathias Buschbeck en charge du développement durable de rencontrer la population et de présenter le projet. La police municipale et des spécialistes de la pollution lumineuse interviendront également durant cette soirée qui se clôturera par un moment d'observation du ciel, une opportunité de prendre le temps de (re)découvrir la beauté de la nuit étoilée.

Des informations plus détaillées sur le projet ainsi que sur les mesures liées à la situation sanitaire seront disponibles sur le site internet de la Ville de Vernier.



Info**Présentation publique****Jeudi 21 janvier 2021, 19h**

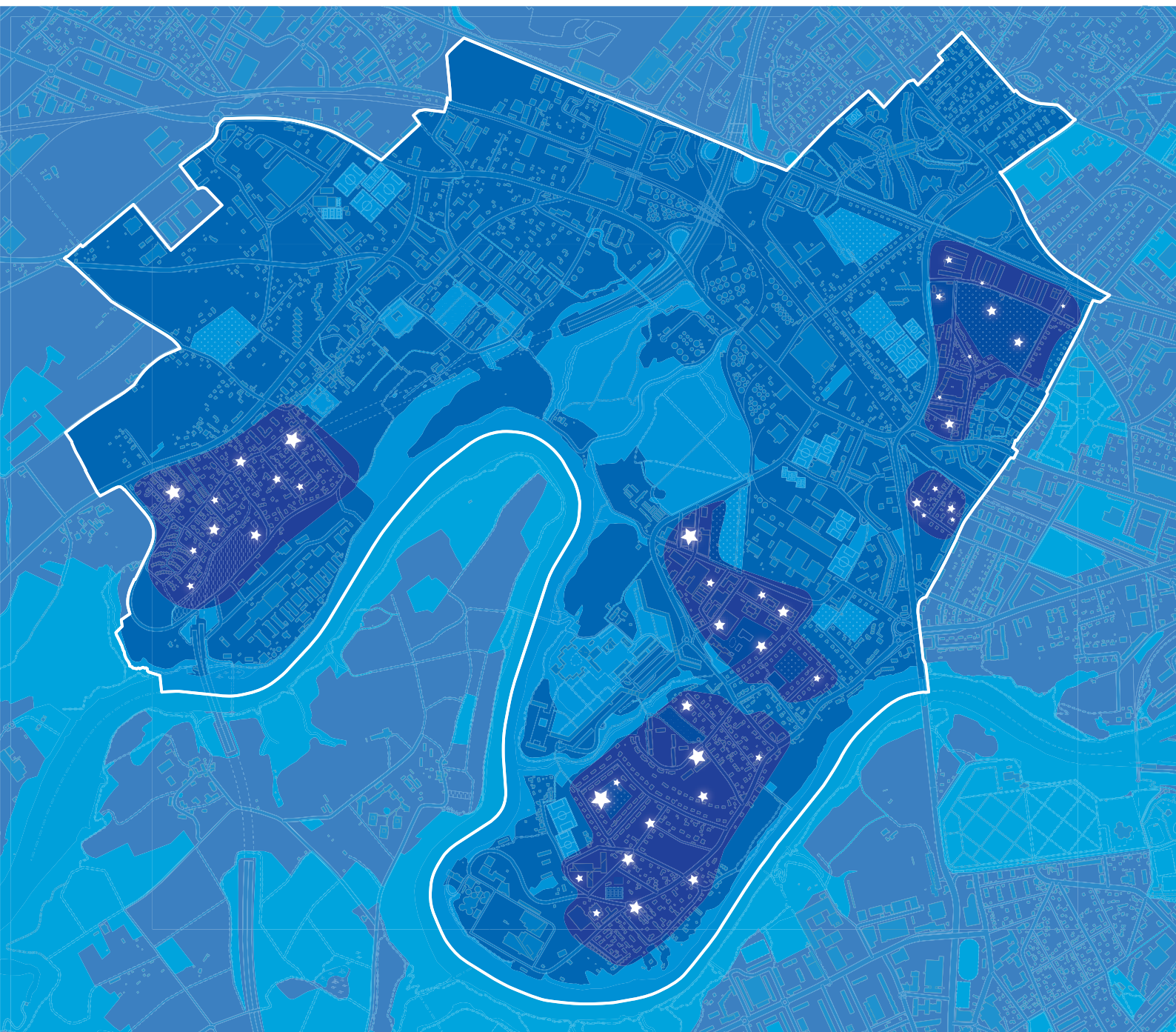
Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

La page www.vernier.ch/rallume-les-etoiles vous informera sur les modalités de cette présentation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Service des bâtiments (SBA)

Tél. 022 306 07 50 – sba@vernier.ch

Plan des zones où l'éclairage public sera éteint entre une heure et cinq heures du matin (plan disponible sur www.vernier.ch/rallume-les-etoiles)



La Fenice, un immeuble hors du commun à Châtelaine

Situé à l'angle entre l'avenue de Châtelaine et le chemin de Maisonneuve, l'immeuble a été construit par la Fondation des Maisons communales de Vernier. Il laisse la nature s'exprimer et un nouveau système de végétalisation est à l'essai.



La Fenice : cour arrière avec à droite le mur expérimental en mousse

© FMCV_ C. Meissner

La Fenice offre 12 logements de 3, 4 et 5 pièces répartis sur quatre étages auxquels s'ajoutent deux logements en attique. Ils ont tous trouvé preneurs. L'immeuble appartient à la Fondation des Maisons communales de Vernier et celle-ci a voulu proposer un projet exemplaire et novateur en termes d'aménagements extérieurs et de nature en ville. Pour y parvenir, elle a travaillé avec la Direction générale de la nature et de l'agriculture de l'État de Genève et l'HEPIA, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture. Visite guidée de la Fenice avec la FMCV.

Au cœur de la cité

«L'immeuble se situe dans un espace construit très contraint, explique Christina Meissner, responsable de projet pour la Fondation des

Maisons communales de Vernier. Il n'était pas évident de construire un immeuble d'habitation agréable à vivre à côté d'une grande artère comme l'avenue de Châtelaine.» Le problème était aussi foncier, l'immeuble se trouvait sur plusieurs parcelles appartenant à différents propriétaires, un propriétaire privé, l'Etat et la Commune. Les mettre d'accord n'a pas été simple, mais l'enjeu majeur pour la FMCV, était de rajouter de la qualité de vie, d'amener de la végétation dans un endroit très bâti.

Nature en ville

«Chacun a besoin de verdure et le concept de la nature en ville est de plus en plus important, relève Christina Meissner. Il n'était pas évident d'amener du vert avec un tout petit front de rue et une cour arrière minuscule, mais nous avons

relevé le défi». Sur le front de rue, devant le supermarché, la FMCV a réussi à planter de grands arbres afin de créer un espace de rencontre et de convivialité. Sur le toit, un espace végétalisé a été créé. «La toiture présentait de nombreux éléments techniques, mais il restait une belle surface en galettes sur laquelle nous avons planté de la végétation et même installé un petit étang. L'objectif de ce jardin en toiture était d'offrir de l'habitat pour la faune et la flore sauvage.» Dans la cour arrière, plutôt que du gazon ou du béton, un substrat de tuiles concassées permet à une prairie de se développer sans trop d'intervention humaine. Pour les plates-bandes, la fondation a choisi des arbustes et des fleurs indigènes, afin que les oiseaux et les insectes puissent se nourrir et butiner. «Nous avons également placé des pierriers pour les lézards, des nichoirs à insectes, à chauve-souris, à hérissons et à passereaux.»

Une mini-forêt verticale

La cour arrière, située au nord, n'était pas très exposée. En collaboration avec le Canton et l'HEPIA, la FMCV a inauguré une nouvelle technique de mur végétalisé, un espace expérimental en mousse. «Les mousses sont de mini-forêts et de nombreuses espèces s'y réfugient ce qui permet de nourrir les insectivores, notamment

les lézards et les oiseaux, se réjouit Christina Meissner. Esthétiquement, elles apportent de la verdure et ont l'avantage d'être reviviscentes, elles peuvent sécher puis revivre après une pluie.» L'expérimentation réalisée à la Fenice est unique en Suisse. La FMCV l'a mise sur pied sous la direction de l'HEPIA et avec l'aide d'un artisan fribourgeois. «En mai, nous avons posé plusieurs types d'apprêt, des revêtements différents qui servent de support à ces mousses, mélangées dans le substrat.» Après quelques mois, quatre des sept substrats donnent des résultats encourageants. «Je ne m'attendais pas à un succès si rapide. Je pensais qu'il faudrait attendre au moins trois ans avant que les premières pousses apparaissent.» Un mur en mousse est très peu coûteux, contrairement à certaines parois végétalisées sophistiquées qui nécessitent l'installation d'une irrigation complexe. «Avec cette paroi en mousse, on obtient un mur végétalisé pour une somme modique, une mini-forêt verticale en milieu urbain», conclut, enthousiaste, Christina Meissner.

Judith Monfrini

Info

FMCV
www.fmcv.ch



Immeuble de la Fenice : toiture entièrement végétalisée avec au premier plan un petit étang pour l'avifaune.

Le Canton ouvre un guichet pour les personnes en situation de vulnérabilité

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, un guichet d'orientation et d'information à l'intention des personnes impactées par les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19 offre une permanence tous les jeudis.



La deuxième vague épidémique de COVID-19, et ses conséquences économiques et sociales, pose un défi majeur à une partie de la population, confrontée à un risque de précarisation ou à l'aggravation d'une situation existante de précarité.

A cela s'ajoute le constat des principaux acteurs du domaine que la complexité du dispositif social à Genève et le manque de lisibilité des prestations engendrent un non recours à certaines aides et contribuent à la vulnérabilité d'un nombre important de ménages.

Aussi, afin d'informer et orienter les personnes dans ce contexte de crise, le département de la cohésion sociale (DCS) a ouvert un Bureau d'information sociale à la paroisse Saint-Pie X, au carrefour du Bouchet, qui tient une permanence hebdomadaire les jeudis de 16h à 19h.

Une première orientation pour mieux connaître son droit aux prestations sociales

Ce Bureau d'information sociale vient compléter les pôles sociaux multidisciplinaires (Hos-

pice général, Communes, associations) mis sur pied dans le cadre des distributions d'aide alimentaire déployées en réponse à la crise sanitaire et sociale liée au coronavirus. En collaboration avec des membres du DCS et des représentants des villes de Meyrin et de Vernier, ce bureau s'adresse à l'ensemble des habitantes et habitants du canton, quel que soit leur statut de séjour.

Des représentants de l'Hospice général, du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), des Colis du Cœur, de l'ASLOCA Genève (Association genevoise des locataires), de la Haute école de travail social (HETS) mais aussi de l'Association genevoise des psychologues (AGPsy) participeront à ce guichet d'information. En tant que projet pilote, celui-ci permettra également d'identifier les principaux obstacles liés à la non sollicitation des prestations sociales existantes.

Sur place, toute personne qui le souhaite se verra fournir une information sociale de base ainsi qu'une orientation vers l'organisme social le plus adéquat en fonction de sa situation. Un

soutien sera proposé aux personnes éligibles aux prestations sociales cantonales pour constituer ou mettre à jour leur dossier. Le Bureau d'information sociale se veut complémentaire aux permanences sociales privées ou publiques existantes, qui se trouvent aujourd'hui fortement sollicitées.

Le département de la cohésion sociale encourage vivement toutes les personnes impactées par les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19 dans leur situation financière, sociale ou psychologique à se rendre au Bureau d'information sociale pour y trouver le soutien adéquat. Une intervention précoce évite en effet qu'une situation ne se dégrade ou perdure.

« Dans la logique d'expérimentation et de partenariat qui prévaut depuis le printemps entre les différents partenaires impliqués dans l'aide alimentaire, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, témoigne Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat. Ce guichet d'information et d'orientation sociales, unique par la multiplicité des acteurs qu'il réunit, est ouvert à d'autres publics, non-bénéficiaires de l'aide alimentaire mais qui ont besoin d'obtenir des réponses à leurs questions les plus urgentes. »

La poursuite du Bureau d'information sociale sous sa forme initiale fera l'objet d'une concertation entre les partenaires afin de définir un fonctionnement adéquat selon la demande, les besoins et l'évolution de la situation sanitaire.

Enfin, dans une perspective d'amélioration de la lisibilité des prestations sociales, le DCS mettra prochainement à disposition des acteurs du domaine social ainsi que des habitants du canton un questionnaire en ligne visant à fournir une indication rapide quant aux prestations sociales auxquelles ces dernières pourraient être éligibles.

Info

Bureau d'information sociale – BIS
 Chemin du Coin-de-Terre 2
 Paroisse Saint-Pie X
 Jeudi de 16h à 19h
 Arrêt TPG « Bouchet »
 Tram 14-15-17-18, bus 10-22-51-53
Vers la page d'info du Canton :
bit.ly/Info-BIS2020

ActuVernier: planning des parutions du 1^{er} semestre 2021

Edition de	Dates de remise des contenus	Dates de distribution (entre le mercredi et le vendredi)
Février	Vendredi 22 janvier	Mercredi 17 février
Mars	Vendredi 19 février	Mercredi 17 mars
Avril	Vendredi 19 mars	Mercredi 14 avril
Mai	Vendredi 16 avril	Mercredi 12 mai
Juin-Juillet	Vendredi 18 juin	Mercredi 14 juillet

Le planning complet est disponible sur www.vernier.ch/planning

« Rêver Vernier » : premier lauréat du Prix cantonal des droits de l'enfant

Lancé en 2019, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, « Rêver Vernier » est un des projets mis en place par la Ville de Vernier pour éveiller les enfants à la citoyenneté.



« Il est vraiment important d'écouter les enfants et c'est ce qu'a réussi la Ville de Vernier avec son projet », c'est ainsi que la présidente du jury a résumé les raisons du choix de ce lauréat du premier Prix des droits de l'enfant attribué par la République et canton de Genève.

Le jury, formé de six jeunes âgés de 14 à 19 ans, a souhaité distinguer le projet « Rêver Vernier », qui proposait aux élèves des écoles d'exprimer – via des cartes postales adressées aux autorités

– leurs opinions, leurs envies ou leurs rêves pour leur commune.

Le jury a été particulièrement sensible aux messages transmis par plus de mille enfants exprimant avec leurs mots et leurs dessins des souhaits comme des préoccupations. Il a aussi relevé que la Commune avait très sérieusement traité les demandes (création d'un énorme fichier Excel) afin d'en tenir compte dans le futur, mais avait aussi valorisé tout le travail réalisé en publiant les cartes sur Internet tout en

Exposition « Rêver Vernier » dans votre quartier :

Lieux

Vernier-Village – Rue du Village
Châtelaine – Place de Châtelaine, devant la bibliothèque municipale
Les Avanchets – Devant l'entrée principale du Centre commercial
Le Lignon – Centre commercial, côté crèche
Les Libellules – Avenue des Libellules (entre les édicules et la barre d'immeuble)

Dates

Jusqu'au 23 décembre 2020
 Du 23 décembre 2020 au 29 janvier 2021
 Du 29 janvier au 26 février 2021
 Du 26 février au 26 mars 2021
 Du 26 mars au 30 avril 2021

les présentant largement à la population dans le cadre d'une exposition itinérante.

Ce projet vise à encourager la participation large des jeunes au sens de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, contribue au bien vivre ensemble et valorise le partage intergénérationnel, car comme l'a dit l'un-e des

membres du jury: « les affichages permettront aux adultes de voir ce que les jeunes ont dans leur tête ».

Info

Service de la cohésion sociales (SCS)

Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

Vers le projet : www.vernier.ch/rever-vernier

Noces d'or et de diamant 2020

Chaque année, la Ville de Vernier convie les couples fêtant leurs noces d'or ou de diamant à une réception pour fêter ensemble cet événement !

Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire, cette cérémonie n'a pu avoir lieu cette année.

Afin de transmettre les félicitations des autorités et de marquer cette date importante, le service de la culture et de la communication a fait livrer un panier garni composé de produits locaux provenant de l'épicerie de la Ferme du Lignon, ainsi qu'un certificat de noces.

La Ville de Vernier réitère ses félicitations aux 91 couples jubilaires et les remercie pour leur accueil chaleureux.

Info

Service de la culture et de la communication (SCC)

Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

Visite chez Cecilia et Carlos Bonny qui fêteront, le 25 décembre prochain, leur 50^e anniversaire de mariage !

© Oliver Gris



Mariage : célébrations les samedis à la Mairie de Vernier

Les formalités administratives liées aux mariages et partenariats doivent être entamées auprès de l'arrondissement d'état civil Meyrin-Mandement-Vernier situé à Meyrin.

Toutefois, pour les personnes ayant une attache particulière avec la commune, les cérémonies de mariage et de partenariat pourront être célébrées à la Mairie de Vernier. Voici les dates proposées en 2021 :

23 janvier	24 avril	24 juillet	23 octobre
20 février	29 mai	21 août	27 novembre
20 mars	26 juin	25 septembre	18 décembre

Info :

Etat civil de Meyrin, rue des Boudines 2, 1217 Meyrin

Horaires : 8h-12h / 13h30-17h

Tél. 022 989 16 23 – etat-civil@meyrin.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :

les mardis 5, 19 janvier, 2 et 16 février 2021

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'environnement urbain, via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2021 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Cimetières : avis échéance de concession

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire, et de Vernier – ancien et nouveau –) en 2000, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2020, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser **jusqu'au 31 mars 2021** par écrit à l'administration municipale :
Service de l'environnement urbain, secteur cimetières,
Case postale 520, 1214 Vernier

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la Ville de Vernier en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Zoom sur le recyclage du papier, carton et masque

Depuis de nombreuses années, la Ville de Vernier œuvre afin que la population puisse bénéficier d'infrastructures permettant de faciliter le recyclage et la valorisation des déchets.



Le ramassage dit porte à porte des déchets permet de trier sans devoir se déplacer aux écopoints.

Cette année particulière a amené des changements d'habitudes notamment dans les pratiques d'achat. Nous avons constaté une nette augmentation des cartons, liée aux livraisons à domicile. **Ces cartons doivent impérativement être pliés, cassés ou écrasés avant d'être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet**, ce qui permet un gain de place considérable pour l'entreposage et le transport et permet d'éviter des situations comme celles mise en image ci-dessus.

Nous avons besoin de l'aide de chacun d'entre vous, afin que le tri soit fait correctement et dans de bonnes conditions. Exceptionnellement les cartons pliés et ficelés correctement, pourront être déposés au sol à côté des containers, si ces derniers sont pleins.

Le papier et le carton récolté sur Vernier est valorisé, réutilisé et redistribué en Suisse en cycle court. Il est trié sur le territoire communal, à l'aide de machines, mais également manuellement, il est donc très important que le tri soit effectué de manière optimale en amont.

Nous vous rendons attentifs au fait que les masques chirurgicaux ne doivent pas être mis dans le papier. Ils peuvent être déposés dans les ordures ménagères qui seront incinérées.

Aidez-nous à préserver des espaces publics propres et agréables. Nous comptons sur l'engagement de chacun d'entre vous !

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

LEVÉES DES DÉCHETS

Déchets encombrants

Les premiers et troisièmes mardis du mois.

Janvier	5 19	Juillet	6 20
Février	2 16	Août	3 17
Mars	2 16	Septembre	7 21
Avril	6 20	Octobre	5 19
Mai	4 18	Novembre	2 16
Juin	1 15	Décembre	7 21

Déposez les encombrants aux emplacements prévus à cet effet la veille au soir de leur levée.



Ordures ménagères

Lundi / mercredi* / vendredi
*sauf zones villas

	Levée du	Déplacée au
Janvier	vendredi 1	samedi 2
Avril	vendredi 2 lundi 5	samedi 3 mardi 6
Mai	lundi 24	mardi 25



Compost

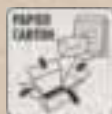
De décembre à avril : mardi
De mai à novembre : mardi / jeudi

	Levée du	Déplacée au
Avril	mardi 6	mercredi 7
Mai	jeudi 13	vendredi 14
Septembre	jeudi 9	vendredi 10

Les sapins de Noël non traités peuvent être déposés pour ramassage tous les mardis du mois de janvier.

Les P'tite poubelles vertes

Contactez le service de l'environnement urbain pour en obtenir une, dans la limite des stocks disponibles : 022 306 07 00 / seu@vernier.ch



Papier et carton

Lundi / mercredi* / vendredi*
*sauf zones villas

	Levée du	Déplacée au
Janvier	vendredi 1	samedi 2*
Avril	vendredi 2 lundi 5	samedi 3* mardi 6
Mai	lundi 24	mardi 25



Ferraille

Premier et troisième mardi du mois



Verre

Jeudi

	Levée du	Déplacée au
Mai	jeudi 13	mercredi 12
Septembre	jeudi 9	mercredi 8



PET

Lundi

	Levée du	Déplacée au
Avril	lundi 5	jeudi 1 et mercredi 7
Mai	lundi 24	mardi 25

Volumineux, souvent lourds, ces objets ne doivent pas être abandonnés n'importe où et n'importe quand. Un ramassage à dates fixes est organisé les premiers et troisièmes mardis du mois aux emplacements dédiés. Les encombrants peuvent également être déposés à tout moment dans un espace de récupération cantonal.

JETER EN DEHORS DES ZONES « ENCOMBRANTS » ET DES JOURS DE COLLECTE EST AMENDABLE.

Attention : le matériel électroménager et électronique n'en fait pas partie, ces appareils contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils doivent être rapportés pour recyclage dans les commerces qui vendent ce type d'appareils.



Reconnaître le PET

S'agit-il d'une bouteille ? La bouteille est-elle en PET ? Contenait-elle une boisson ? Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, cette bouteille peut être éliminée avec le PET. Dans le cas contraire, jetez l'emballage avec les déchets ou dans la collecte des bouteilles en plastique auprès de la plupart des commerces de détail.

Les erreurs fréquentes

Il ne faut pas mettre au PET les emballages suivants : bouteilles de lait, de crème et de yogourt à boire, gobelets pour boissons, glaces et yogourts, flacons de lessive et de détergent, bouteilles de shampoings et autres produits cosmétiques, emballage en plastique type blister, petites bouteilles pour le vinaigre, l'huile et les sauces à salade.

Offrez une deuxième vie aux objets en bon état !

Les objets dont nous ne voulons plus n'en deviennent pas pour autant des déchets ! Contactez une association caritative qui viendra gratuitement à votre domicile ou déposez-les dans leurs locaux :

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Ramassage gratuit à domicile

022 884 38 00

ramassage@csp-ge.ch

Dépose dans les locaux

Brocante La Renfile Meyrin

Rue Alphonse-Large 19

1217 Meyrin

www.csp.ch

CARITAS

Ramassage gratuit à domicile

022 884 99 99

COMMUNAUTÉ D'EMMAÜS

Ramassage gratuit à domicile :

022 301 57 57 ou 022 342 39 59

ramassage@emmaus-ge.ch

Dépose dans les locaux :

Route de Drize 5

1227 Carouge

www.emmaus-geneve.ch

ARMÉE DU SALUT

Ramassage gratuit à domicile

022 736 15 80

Espace de récupération cantonal

Ouvert tous les jours de l'année, excepté le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Fermé le lundi.

ESPACE DE RÉCUPÉRATION DU SITE DE CHÂTILLON

Route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex

022 420 91 11

Hiver : (novembre à février)

Mardi au vendredi : 14h-17h

Samedi et dimanche : 10h-17h

Été : (mars à octobre)

Mardi au vendredi : 15h-19h

Samedi et dimanche : 10h-17h

Réservé uniquement aux habitants du Canton de Genève.

Info chantier : réaménagement routier des Avanchets

Les travaux de réaménagement aux Avanchets lancés au mois de juin 2019, avancent à grands pas ! Point de situation.

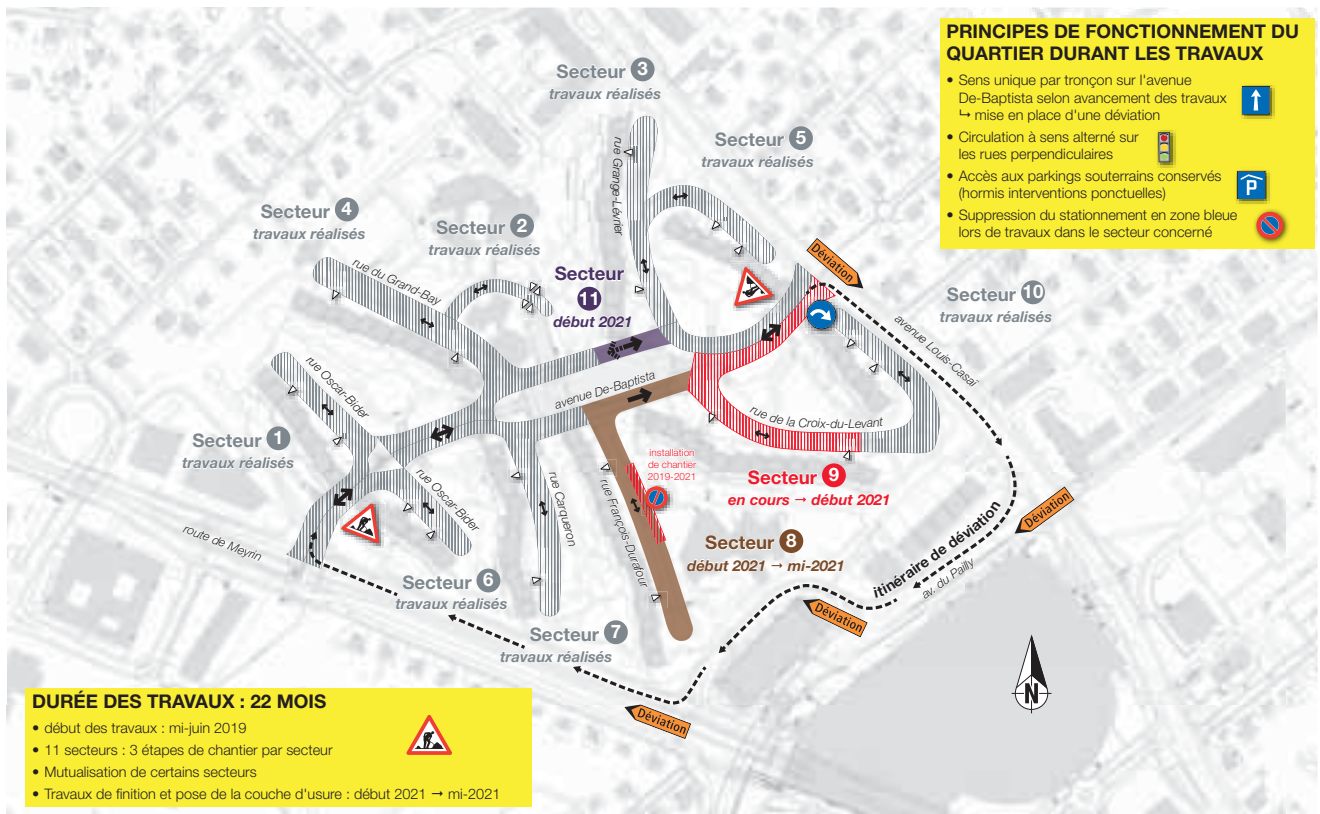
Les aménagements routiers sur les rues Carqueron, Oscar-Bider et du Grand-Bay sont aujourd'hui terminés. Pour rappel, le projet vise principalement à sécuriser la zone 30 pour l'ensemble des usagers, à aménager de nouvelles déchetteries enterrées ainsi qu'à planter de nouveaux arbres. Le chantier s'achèvera comme prévu fin mai 2021.

L'essentiel des travaux en cours actuellement sur la rue de la Croix-du-Levant et sur l'avenue De-Baptista se terminera à la fin de cette année. Au printemps 2021, la dernière couche des enrobés sera posée sur les rues de la Croix-du-Levant, François-Durafour et sur la totalité de l'avenue De-Baptista.

Conditions de déplacement pendant les travaux

Aujourd'hui, il est possible de circuler dans les deux sens sur une grande partie du réseau routier du quartier.

En fonction des étapes de travaux en cours, un sens unidirectionnel route de Meyrin → avenue Louis-Casaï, sur certains tronçons, sera mis en place si nécessaire. Dans ce cas, l'accès à la partie sud du quartier ne pourra se faire que depuis la route de Meyrin, conformément aux principes de circulation retenus jusqu'à présent. (Voir schéma ci-dessous.)



Phases de travaux sur la rue François-Durafour

Secteur 8 (janvier – mai 2021)

En 2021, les travaux concerneront principalement la rue François-Durafour. Ils dureront du mois de janvier jusqu'au mois de mai 2021; la circulation sous le centre commercial se fera principalement à sens unique et sera déviée sur la voie descendante. (Voir plan ci-dessous).

Ecopoints (déchetteries enterrées) et plantations

L'écopoint sur la rue du Grand-Bay 1 à 18 sera mis en service en février 2021. Ceux situés sur les rues Carqueron, Grange-Lévrier 1 à 13, Croix-

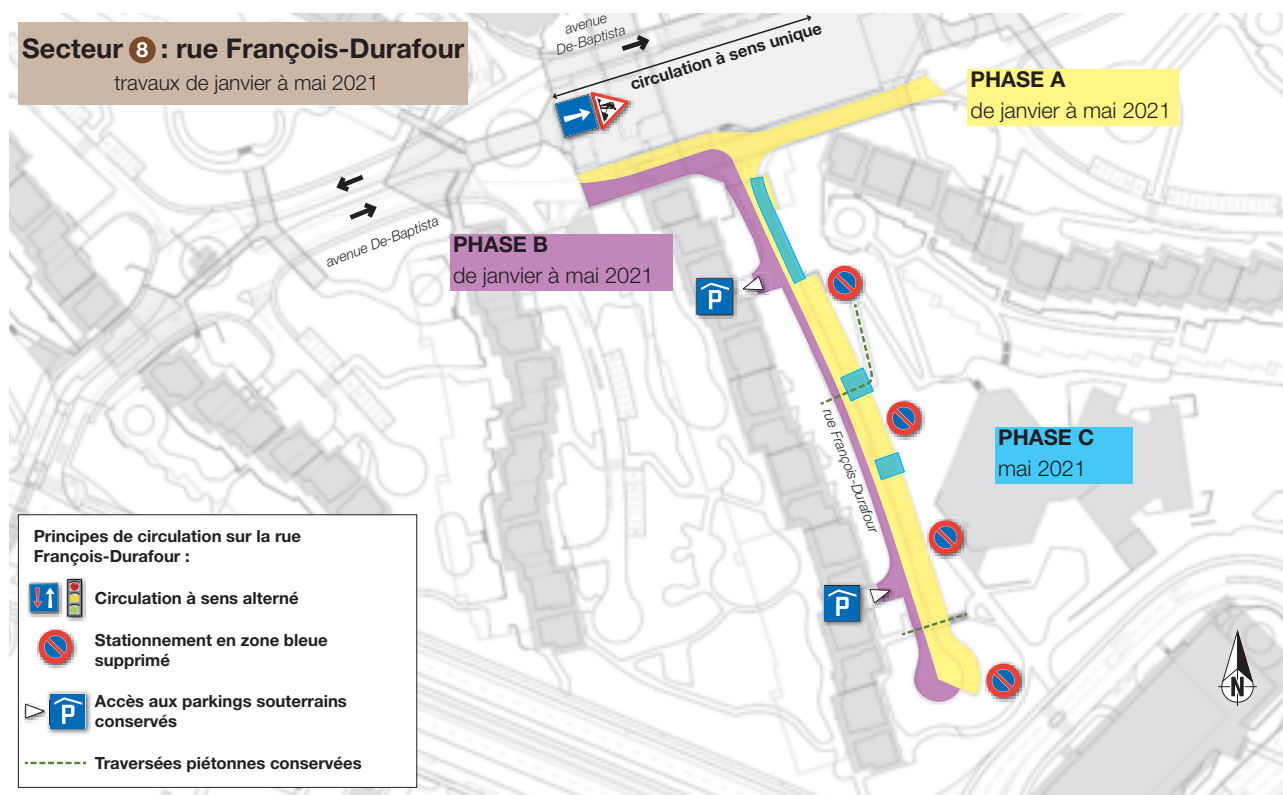
du-Levant 1 à 14 seront opérationnels à la fin du premier trimestre 2021. L'écopoint à la rue François-Durafour sera en fonction à la fin du deuxième trimestre 2021.

Les plantations sur les rues Grange-Lévrier, Grand-Bay, de-Baptista et Croix-du-Levant seront achevées au printemps 2021 alors que celles sur François-Durafour seront réalisées à l'automne 2021.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)

Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch



Horaires de fin d'année de l'administration communale

La Mairie et les services de l'administration seront fermés du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021 inclus.

Police municipale

Pendant cette période, les agents patrouillent du lundi au vendredi de 6h à 23h et samedi de 13h à 23h (24, 25 et 31 décembre 2020 ainsi que le 1^{er} janvier 2021 exclus). Vous pouvez les contacter au 022 306 06 55.

En cas d'urgence, vous êtes priés de contacter la police cantonale au tél. 022 427 81 11 ou 117.

L'accueil du public reprendra le lundi 4 janvier 2021.

Etat civil

Pour les questions de décès et de naissance à domicile durant cette période, veuillez contacter l'arrondissement de l'état civil de Meyrin-Mandement-Vernier au tél. 022 989 16 23 et laisser un message.

Inhumations et cimetières

Pour l'organisation du service funèbre, prenez contact avec les pompes funèbres de votre choix. Nous vous rappelons toutefois qu'une convention offrant la gratuité a été signée avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève. Pour plus d'information n'hésitez pas à les contacter: tél. 022 418 60 00.

En ce qui concerne les cimetières, une permanence est ouverte les 28, 29, 30 décembre 2020 au Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00 de 8h à 11h et de 13h30 à 15h30.

Sports

Piscine couverte du Lignon

En raison des restrictions liées au Covid-19, et selon les décisions prises par le Conseil d'Etat et la Ville de Vernier, des modifications peuvent survenir à tout moment. Veuillez vous référer aux informations relayées sur www.vernier.ch.

Tennis

Les installations du tennis d'Aire seront fermées du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus.

Les installations du tennis de Vernier seront fermées du 24 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclus.

Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis).

Stades

Les installations sportives des stades de Vernier et d'Aire seront fermées au public du 24 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclus.

Le secrétariat du service des sports sera fermé du mercredi 23 décembre 2020 à 16h30 au lundi 4 janvier 2021 à 8h30.

Bibliothèques

Les bibliothèques de Châtelaine et Vernier-Village seront fermées du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021. La bibliothèque des Avanchets sera uniquement ouverte le jeudi 7 janvier de 15h à 19h.

Réouverture des trois bibliothèques selon l'horaire habituel le lundi 11 janvier 2021.

Réjouissez-vous !

Bientôt naîtra une nouvelle association pour les seniors des quartiers d'Aire et du Lignon, ouverte à tous les habitants dès 50 ans de la Ville de Vernier.

En raison de la situation sanitaire, l'Assemblée Générale constitutive, initialement prévue le 17 novembre 2020 au Lignon, a dû être repoussée à une date ultérieure. Mais nous sommes prêts à vous proposer quelques activités de démarrage dès que possible: marche en groupe dans les quartiers ou ailleurs, initiation à la self-défense, activités créatrices, moments conviviaux autour de jeux de société.



Bien sûr, ce n'est qu'un début et nous attendons avec impatience des propositions d'activités à l'adresse suivante: Association seniors «SEL & POIVRE» – P.A.: Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueret 12 bis, 1219 Aire.

A bientôt!

« Café-Croissants » aux Avanchets

Mercredi 20 janvier 2021 de 9h30 à 11h

Attention changement de lieu: Salle des fêtes d'Avanchet-Salève - Rue François-Durafour 17 - 1220 Les Avanchets

« Seniors des Avanchets, retrouvons-nous pour échanger en toute convivialité et imaginer ensemble l'année 2021... »

Café et croissant offerts! Vous êtes cordialement invités avec vos connaissances et amis.

Info: service de la cohésion sociale – Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Organisé avec la précieuse collaboration des habitants bénévoles membres du groupe de préparation, soutenus par la Maison de Quartier des Avanchets et le CAD (Activités seniors – Hospice général).

Cet événement aura lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et sous réserve de l'évolution de la situation.

Vœux des clubs des aînés

Les quatre clubs d'aînés de Vernier souhaitent aux habitants de Vernier de belles opportunités de se retrouver dans la joie en 2021 et des vœux pour une nouvelle année plus sereine et plus lumineuse

Club des seniors et aînés de Châtelaine-Balexert

Av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine

Permanence les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h30

Tél. 078 831 50 40

Club des aînés du Lignon et Aire

Av. du Lignon 53, 1219 Le Lignon

Permanence le mardi de 14h30 à 16h

Tél. 022 796 21 87 – 078 649 44 12

cala.clubdesk.com – Facebook: Club.Aines.Lignon.Aire

Club des aînés des Libellules

Av. des Libellules 4, 1219 Châtelaine

Tél. 078 712 24 23

Club des aînés de Vernier-Village

Ch. de Poussy 56, CP 468, 1214 Vernier

Ouverture les mercredis et vendredis de 14h à 17h

Tél. 079 255 02 68

Les permanences et ouvertures auront lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et sous réserve de l'évolution de la situation.

Yumé

Edouard Hue nous dévoile en exclusivité *Yumé*, sa dernière création chorégraphique samedi 16 et dimanche 17 janvier à la Salle du Lignon.

Le chorégraphe Edouard Hue s'inspire de contes japonais pour créer les chorégraphies et les costumes de la pièce *Yumé*. Ainsi, à travers une construction narrative sans parole, cette pièce anime les personnages d'une histoire touchante et aventureuse. Construite autour d'une danse contemporaine physique et virtuose, l'héroïne est propulsée dans un voyage aux multiples paysages. Après s'être fait voler son ombre, l'héroïne part immédiatement à sa recherche. Sans le savoir, elle s'engouffre dans un périple fabuleux où elle rencontre des personnages aussi étranges que rocambolesques.

L'aventure l'amène à traverser des contrées fantastiques. Au fin fond de la mer ou perdue dans les nuages, elle va découvrir des lieux surnaturels où les lois de la nature sont bouleversées.

Edouard Hue s'inscrit dans une volonté de construire un travail autour de la danse, vacillant entre la narration et l'abstraction dans le but d'être accessible au plus grand nombre. Avec sa compagnie de danse contemporaine franco-suisse, la Beaver Dam Company, Edouard Hue défend la danse à l'état pur, virtuose et l'omniprésence du corps.

Un magnifique spectacle, tout en poésie, pour toute la famille.

famille



© Gabin Corredor

Info

Yumé – Edouard Hue, Beaver Dam Company
Coproducteur Vernier Culture
Danse • Dès 6 ans

Samedi 16 janvier à 16h
Dimanche 17 janvier à 11h et 16h

Durée: 45 min
Salle du Lignon
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
TPG arrêt Lignon-Cité
Ouverture des caisses 1h avant le spectacle,
accès à la salle 10 min avant la représentation.



Tarifs: PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants, Passedanse) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne, Passedanse réduit) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles)

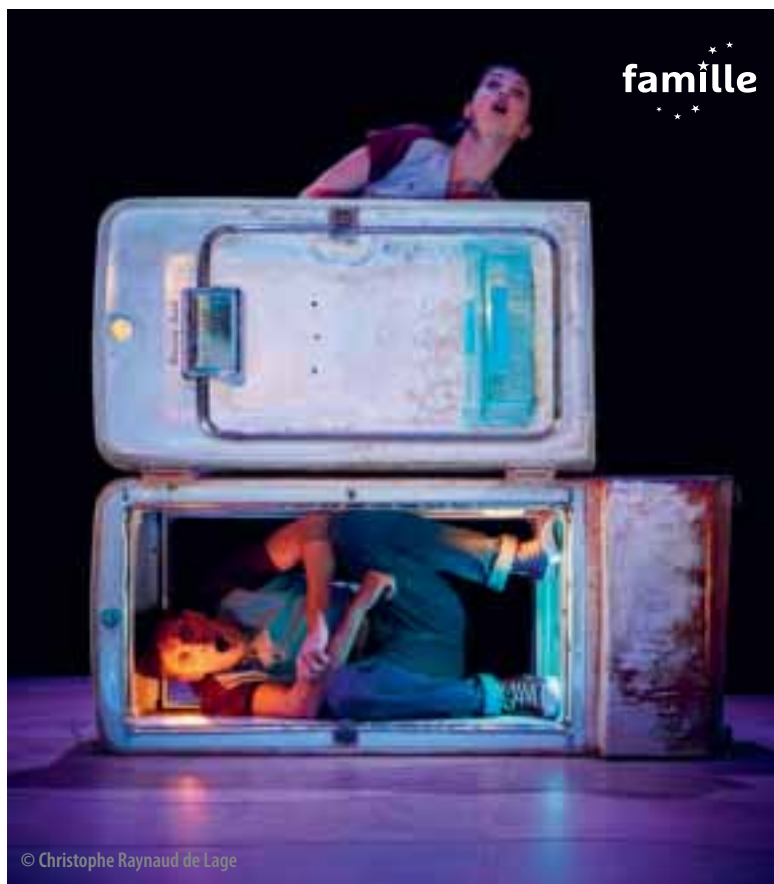
Renseignements: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledesVernier

La Mécanique du hasard

Entre le road movie, le voyage initiatique, la saga familiale et le drame social, *La Mécanique du hasard* livre au public un récit d'aventures captivant. À découvrir en famille à la Salle du Lignon le vendredi 22 janvier.

Héritier de la malchance depuis trois générations, Stanley Yelnats est toujours « au mauvais endroit au mauvais moment ». Accusé à tort d'avoir volé une paire de baskets, il est envoyé en camp de redressement pour creuser des trous au fond d'un lac asséché. Ça commence comme un western mais bientôt ce sont des histoires familiales qu'il déterre, notamment celle de son « horrible-abominable-vaurien-d'arrière-arrière-grand-père » qui avait volé un cochon à une Tzigane unijambiste, laquelle s'était vengée en lui jetant un sort... Grâce à l'amitié qu'il noue avec un autre adolescent du camp, Stanley décide d'influer le cours des choses, de prendre son destin en main et de déposer l'héritage familial pour inventer sa propre histoire.

Adapté du foisonnant roman américain *Holes* de Louis Sachar, *La Mécanique du hasard* questionne les notions d'héritage et de libre arbitre. Dans un espace aussi nu qu'une page blanche, le récit est porté par deux comédiens qui nous entraînent à travers les lieux et les époques en incarnant à peine les personnages. Ainsi l'imaginaire du spectateur a-t-il toute la place pour se frayer un chemin.



Info

La Mécanique du hasard – Théâtre du Phare, Olivier Letellier
Théâtre • Dès 9 ans

Vendredi 22 janvier à 20h

Durée: 1h

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon • TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses 1h avant le spectacle, accès à la salle 10 min avant la représentation.



Tarifs: PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans)
Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles)

Renseignements: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Playlist #2

Saison 2 pour *Playlist*. Trois ans après la première, le chorégraphe Angelin Preljocaj revient avec une nouvelle création, sorte de menu surprise composé d'extraits de ses plus belles créations. Il offre au public un condensé de trente ans de recherche chorégraphique dans un style unique.

Playlist #2 est un deuxième concentré de danse virtuose, d'un langage chorégraphique unique qui puise dans tous les arts pour créer des œuvres d'une extrême richesse. Comme la première *Playlist*, ce nouveau spectacle exprime toute l'amplitude des créations de Angelin Preljocaj, allant des pièces plutôt narratives à celles plus recherchées et qui poussent encore plus loin l'exploration chorégraphique.

C'est de la haute couture, du sur mesure cousu à même la peau et la chair des danseurs qui donnent vie à ses inspirations.



© Jean-Claude Carbone

Info

Playlist #2 – Angelin Preljocaj
Danse • Tout public

Jeudi 28 janvier à 20h

Durée: 1h10

Salle du Lignon, place du Lignon 16
1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses 1h avant le spectacle,
accès à la salle 10 min avant la représentation.



Tarifs: PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants, Passedanse) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne, Passedanse réduit) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles)

Renseignements: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Georg Muffat – Rendez-vous Baroques

Venez à la rencontre de Georg Muffat, un des plus grands compositeurs de musique baroque du XVII^e siècle, à la Salle du Lignon le dimanche 31 janvier à 17h.

Né à Megève en 1653, Georg Muffat part très jeune à Paris pour y étudier la musique avec Lully. Après un passage en Alsace et en Bavière, il voyage à Vienne et à Prague pour chercher du travail. C'est dans ces villes, au contact de Schmelzer et Kerll qu'il découvre le style austro-allemand fait d'éléments français, italiens et locaux et premier témoignage de ce « style mélangé ».

En 1678, il devient organiste et musicien au service de l'archevêque de Salzbourg, grand mélomane qui lui donnera l'autorisation d'aller à Rome en 1680 pour étudier avec Pasquini et Corelli. Composé pendant son séjour romain, *L'Armonico Tributo* est légitimement considéré comme le témoignage musical de ce que Muffat a appris et entendu à Rome.

Muffat écrit fièrement à propos de ces cinq sonates ou concertos: « J'avois été le premier, qui apportay en Allemagne à mon retour d'Italie des essais de cette nouvelle harmonie. » Il avait ingénieusement mêlé « la manière italienne » à « la vivacité et douceur des airs de balets à l'imitation de feu Monsr. Baptiste de Lully » apprises à Paris quelques années auparavant.



*Amandine Solano, Anne Millischer, 1^{ers} violons
Vanessa Monteventi, Jeanne Matthieu, 2^{es} violons
Mathurin Bouny, Bettina Ruchti, altos
Marc Alomar, Maria Ślipska, violoncelles
Elodie Peudepiece, contrebasse
Hadrien Jourdan, clavecin et direction*

Info

Georg Muffat

Musique • Rendez-vous Baroques

Dimanche 31 janvier à 17h

Durée: 1h

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon • TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses une heure avant le spectacle, accès à la salle 10 min avant la représentation.



Tarifs: PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans)
Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles)

Renseignements: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Dream City

Dream City réunit des danseurs et danseuses professionnels de la C^{ie} CocoonDance, un Dj ainsi que des enfants, des jeunes breakers, des traceurs ou encore d'autres personnes aux parcours singuliers dont la motivation est le désir de partager une expérience de danse.

Ensemble, sans hiérarchie, cette troupe hétéroclite crée un univers tissé de différences où la liberté, l'ouverture d'esprit et les esthétiques multiples, prennent une dimension politique et redéfinissent les attentes convenues du spectateur face à un spectacle de danse.

Organiques, parfois inspirés de celui d'un animal, les mouvements se démultiplient en une seule vague, fragmentée par les formes des corps et les couleurs des costumes. Pour Rafaële Giovanola et son dramaturge Rainald Andrass, cofondateur de la C^{ie} CocoonDance, chaque corps a le même impact. Grands ou petits, ils ont la même importance, ce qui apporte à la performance une dimension à la fois chorégraphique et très humaine.

À travers ces échanges de « savoir » et de « non savoir » se dessine une communauté joyeuse qui ne cesse d'expérimenter des nouveaux liens, des nouveaux langages esthétiques qui forcent le regard du spectateur à ouvrir grand ses sens.

Dans le cadre du Festival Antigél

Info

Dream City

Rafaële Giovanola, C^{ie} CocoonDance
Coproductio Vernier Culture et Antigél
Danse • Dès 6 ans

**Dimanche 7, lundi 8
et mardi 9 février à 20h**

Durée : 50 minutes

Salle du Lignon, place du Lignon 16
1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses 1h avant le spectacle,
accès à la salle 10 min avant la représentation.



© Klaus Fröhlich



Tarifs : PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants, Passedanse) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne, Passedanse réduit) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles)

Renseignements : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Trio Roussev, Demarquette & Chiovetta

Le duo composé d'Henri Demarquette et Fabrizio Chiovetta sera rejoint pour la première fois par Svetlin Roussev, premier violon solo de l'Orchestre de la Suisse Romande depuis 2017. Un trio de musiciens exceptionnels à découvrir le mardi 23 février à la Salle du Lignon.

Cette rencontre s'annonce prometteuse, tant ces musiciens semblent faits pour s'entendre: même exigence, même maîtrise instrumentale, même sens du style, même souffle poétique... Nul doute que les deux Stradivarius joués ce soir-là ne feront que renforcer l'homogénéité du trio.

Témoin privilégié de ce premier rendez-vous en musique, le public entendra les trois artistes dans des œuvres emblématiques du répertoire pour trio avec piano. Si la pièce de Beethoven est un sommet de classicisme, le second trio de Chostakovitch, composé durant la Seconde Guerre mondiale, est une œuvre coup-de-poing dont l'écoute marque durablement.



Info

Trio Roussev, Demarquette & Chiovetta

Violon, violoncelle, piano

Musique · Rencontres classiques

Tout public

Mardi 23 février à 20h

Durée: 1h45

Salle du Lignon, place du Lignon 16

1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses une heure avant le spectacle,
accès à la salle 10 min avant la représentation.



Tarifs: PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans)

Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles)

Renseignements: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

FILMARcito à Vernier

La Ville de Vernier s'associe au Festival FILMAR en América Latina pour 4 projections de FILMARcito, la section jeune public du festival. 4 séances gratuites pour les enfants et les familles qui pourront découvrir des films d'aventures et des personnages hauts en couleur tout droit venus du continent latino-américain.

FILMAR est un festival de cinéma qui propose chaque année au public genevois de découvrir des films provenant d'Amérique latine.

Du Brésil au Chili en passant par l'Argentine ou la Colombie, FILMAR invite les spectateurs au voyage et à la découverte des réalités sociales et politiques du continent. Il a aussi pour engagement de soutenir le cinéma indépendant et les cinéastes latino-américains.

Le festival porte un intérêt encore plus spécial aux jeunes et aux familles. Une programmation ciblée est proposée aux enfants et jeunes spectateurs afin qu'ils et elles découvrent le cinéma

en famille avec FILMARcito. L'occasion pour les cinéphiles en herbe de donner libre cours à leur imagination et réfléchir à leur rapport au monde.

Ce printemps, FILMARcito propose 4 séances pour le jeune public, dont une destinée aux tout-petits (*Jardín móvil* – dès 2 ans). Images animées, contes de la nature et personnages pleins de courage seront au rendez-vous de cette nouvelle édition de FILMARcito.

La Ville de Vernier a le plaisir d'accueillir le festival à l'aula de l'école des Ranches, entre les mois de février et mai 2021.

Les projections sont gratuites mais une inscription est nécessaire auprès du service de la culture et de la communication, par message électronique à scc@vernier.ch ou par téléphone au 022 306 07 80. Nombre de places limité.



Info

FILMARcito
Inscriptions obligatoires
Jeune public et familles – Gratuit
Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6,
1214 Vernier

www.vernier.ch/filmarcito
Service culture et communication
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

FILMAR en América Latina

Jardín móvil**Mercredi 3 février à 15h***De 2 à 4 ans**Série de courts-métrages – Sans paroles – Durée: 30'**Paula Davelosa & Matias Ferreyra - Argentine*

Dans cette série de courts-métrages, les cycles de la nature sont représentés par des particules ou des petits bouts de papier découpés. Des lucioles, des arcs-en-ciel, des flocons de neige, des tournesols et d'autres scénarios offrent un regard fantastique sur les changements dans l'environnement. C'est l'occasion de faire une première expérience en musique d'images animées.

**La historia increíble del niño piedra****Mercredi 3 mars à 15h***Dès 4 ans**Long-métrage – Durée: 65'**Jaime Romandía & Nadia Gonzales - Mexique*

Une aventure dans le monde des 5 sens.

Les enfants pourront devenir protagonistes du film en chantant des chansons en espagnol et aider à sauver l'enfant de pierre. Les textes des chansons seront fournis.

**Le Gang des cour(ts)ageux****Mercredi 14 avril à 15h***Dès 6 ans**Série de courts-métrages – Durée: 56'**Divers réalisateurs et pays*

Il faut du courage pour vivre dans ce monde.

Des personnages hauts en couleur nous montrent la voie pour atteindre un objectif ou réaliser ses rêves : l'oiseau cube, le singe sage, la belle fleur de ville, le coiffeur incompris, les deux réverbères amoureux.

**Tic Tac...Et le temps passe****Mercredi 5 mai à 15h***Dès 8 ans**Série de courts-métrages – Durée: 57'**Divers réalisateurs et pays*

Le temps passe au fil des saisons, des jours et des heures. Chacun de nous mène son rythme célébrant la vie à chaque instant mais c'est la nature qui marque le temps de notre existence. La respecter, c'est nous respecter en tant qu'êtres humains.



Beaux livres à emprunter dans vos bibliothèques



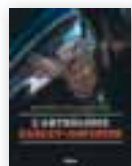
Toujours tu chériras la mer: 100 chefs-d'œuvre de la peinture, de Sylvie Girard-Lagorce

De la célèbre « Grande vague » du japonais Hokusai aux œuvres du Suisse Vallotton, en passant par Turner, Le Lorrain, Friedrich, Courbet, Seurat, etc., cent chefs-d'œuvre sont réunis ici et décryptés à l'aune de thèmes tels que bords de mer, falaises, ports, plages et baignades, phares, et bien sûr les nombreuses légendes qui entourent le monde infini, mystérieux et parfois inquiétant de la mer. Une magnifique invitation au voyage et à la liberté!



Chaplin personal: 1952-1973, de Yves Debraine

Le jour de 1952 où Chaplin et sa femme Oona, arrivent à Lausanne, le photographe Yves Debraine est là. Par la suite, il sera le photographe attitré de la famille jusqu'en 1973. Debraine se rend régulièrement au Manoir de Ban où il réalise, dans l'intimité, des images superbes, paisibles et joyeuses, ainsi que de nombreuses cartes de vœux. Cet ouvrage réunit une sélection de ses archives, dont plusieurs images inédites, ainsi qu'une introduction et une biographie du reporter-photographe. Un regard exceptionnel sur un génie du XX^e siècle!



L'anthologie Harley-Davidson, de Pascal Szymezak

1903 à Milwaukee. William Harley et Arthur Davidson construisent leur première motocyclette. Plus de cent ans plus tard, ces motos sont visibles sur les routes du monde entier et fascinent toujours. Cet album présente l'histoire du constructeur, les principales étapes du développement de la marque ainsi qu'une sélection de cinquante modèles emblématiques, accompagnée de fiches techniques détaillées.

Car posséder une Harley-Davidson, ce n'est pas seulement être propriétaire d'un deux-roues mais plutôt appartenir à une histoire riche et complexe, celle de l'Amérique et son idéal de liberté et d'indépendance.



Genève confinée: témoignage sur une période historique, texte de Christian Vellas, photographies de Demir Sönmez

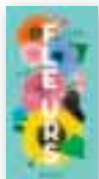
Comment Genève vit cette éprouvante période de pandémie? Ces dizaines de photos et de commentaires restituent l'étrange atmosphère qui s'est abattue sur la ville, en montrant les rues désertes, les transports, les magasins et commerces contraints de s'adapter, les habitants masqués ou encore les hommages rendus au personnel soignant. La lutte de tous, le combat exemplaire de certains, particulièrement des soignants, sans oublier l'élan de solidarité des dizaines de bénévoles qui ont aidé les plus démunis, illustrent cette période historique.



L'art vous le rend bien, de Laurent Gounelle et Camille Told

En dévoilant son musée idéal, Laurent Gounelle nous invite à un voyage captivant au cours duquel il explore des thèmes universels qui lui sont chers: la beauté, la nature, l'enfance, l'amour, la spiritualité... Les tableaux et les sculptures qu'il a sélectionnés nous convient à une incroyable expérience esthétique et intime. En marge de la frénésie contemporaine, prendre le temps de nous plonger dans les plus belles œuvres d'art nous relie à nos émotions, offre des clefs à nos questionnements et nous permet en retour d'accéder à l'épanouissement personnel. Bref, à tous les moments de la vie, l'art nous le rend bien!

De beaux livres pour apprendre et rêver...



Fleurs de saison, d'Emmanuelle Kecir-Lepetit, illustrations de Léa Maupetit

Au fil des saisons, tu pourras suivre la ronde des fleurs qui se succèdent au jardin. Champêtre, délicate, discrète, comestible... découvre leur origine, leurs couleurs, leur parfum. Un magnifique album documentaire vient d'éclorre!

Dès 6 ans



Tout sur les bonbons d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, de Romain Seignovert, illustrations de Pia Taccone

Au cours d'un tour du monde sucré et coloré tu apprendras tout sur l'origine du Carambar, la Chupa Chups... leur pays d'origine, l'histoire de chaque bonbon et de sa fabrication. On en a l'eau à la bouche! Alors vite, la chasse aux bonbons est ouverte!

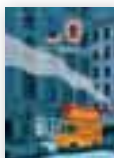
Dès 7 ans



Le sens des couleurs, de Sandrine Andrews

Depuis notre plus jeune âge, nous apprenons à reconnaître les couleurs et à les nommer. Mais que signifient-elles? Quels sens véhiculent-elles? Les artistes, eux, les connaissent bien et les utilisent pour nous transmettre des émotions. Du rouge pour exprimer la passion ou la force au bleu qui évoque la pureté et la liberté, découvre l'histoire et la symbolique des couleurs dans les tableaux des grands peintres.

Dès 10 ans



50 icônes américaines, de David Groison, illustrations de Walter Glassof

Quand on pense à l'Amérique, des dizaines d'images nous viennent en tête: des coiffes d'Indiens au pouce de Facebook, en passant par des bouteilles de Coca-Cola et l'Empire State Building. Grâce aux films et aux séries, l'Amérique a su imposer ses icônes. En fouillant l'histoire cachée ou oubliée de chacun de ces 50 symboles, c'est l'histoire des États-Unis qui se dessine dans ce documentaire passionnant et accessible à tous.

Dès 10 ans



Secrets de sorcières: une initiation à notre histoire et nos savoirs, de Julie Légère et Elsa Whyte

De Médée à Hermione Granger, en passant par les bûchers et les contes de fée, découvre l'histoire de la sorcellerie à travers des récits d'époque et des portraits de sorcières, qu'elles soient réelles ou fictives. Ce magnifique livre se présente à la fois comme un manuel pour «devenir» une sorcière, mais également comme un documentaire. Illustrations superbes!

Dès 10 ans

Et bien sûr les **nouveautés** de la rentrée que vous pourrez découvrir dans le catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier : www.vernier.ch/biblio

Inscription et prêts gratuits!

« Livres à goûter »

Partagez vos expériences de lecture autour d'un café. Convivialité et découvertes seront au rendez-vous.

Judi 4 février 2021 à 15h

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Adultes – Entrée libre



Atelier numérique

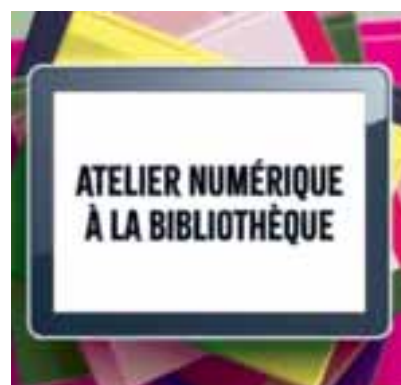
Un moment de familiarisation et d'apprentissage des nouvelles pratiques digitales pour tous niveaux.

**Lundi 8 février et 1^{er} mars 2021
de 17h à 17h30**

Bibliothèque de Vernier-Village

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Tout public, dès 16 ans, seniors bienvenus – Entrée libre



Café-livres

Cercle de lecture. Venez échanger votre avis sur les livres que vous avez aimés (ou pas) et découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles lectures...

Mardi 9 février 2021 de 18h à 19h

Bibliothèque de Vernier-Village

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Adultes – Entrée libre



Livres audio

En partenariat avec Bibliomedia, les bibliothèques municipales de Vernier vous offrent la possibilité d'écouter des livres audio en streaming.

Avec un catalogue de près de 100 documents, ce service en constante croissance est d'ores et déjà accessible aux personnes inscrites auprès de la plateforme e-bibliomedia. Pour les lecteurs intéressés, une fiche d'inscription est disponible auprès des bibliothécaires. N'hésitez pas alors à demander de plus amples informations. Inscription gratuite.

Tout public, dès 16 ans – Inscription gratuite auprès des trois bibliothèques de Vernier

« BibEnPoche » s'invite sur vos smartphones et vos tablettes

Avec BibEnPoche, consultez le catalogue des bibliothèques de la Ville de Vernier et accédez à votre compte utilisateur n'importe où, directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Le lecteur connaît immédiatement la disponibilité du document dans la bibliothèque la plus proche et consulte les avis de lecteurs. Les résultats de recherche sont affichés sous forme de liste et peuvent être filtrés.

BibEnPoche est une application mobile disponible depuis les plateformes de téléchargement AppStore et GooglePlay.

Info

www.vernier.ch/bibenpoche



Groupe de parole pour les proches aidants

Le Groupe de parole « EntreProches » est l'occasion pour les proches aidants d'échanger et de se ressourcer !

Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel.

Les prochaines rencontres auront lieu
jeudi 14 janvier et 4 février 2021 de 18h à 19h30
 Nouvelle adresse : Salle du Centre de Quartier de Châtelaine,
 avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine

Cet événement aura lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et sous réserve de l'évolution de la situation.



Info

Service de la cohésion sociale
 Tél. 022 306 06 70
seniors@vernier.ch

Accordéon : entre contes et musiques...

Sale temps pour la culture ! Après un automne rythmé par les mesures sanitaires, des répétitions à distance et des retrouvailles de loin, l'Avenir accordéoniste de Châtelaine se rend à l'évidence : *La Chasse au Nessie* a été chahutée par un tout petit virus...

Mais ce n'est pas si grave ! Les idées fleurissent, l'espoir et l'amitié sont là malgré la difficulté d'organiser des concerts ou des répétitions, par les temps qui courent. Dans ces circonstances, difficile de garder un cap artistique, associatif, amical... mais l'Avenir de Châtelaine veut y croire ! Même à distance, les musiciennes et musiciens fourbissent leurs instruments et répètent leurs notes, impatients de se retrouver – en prenant toutes les précautions nécessaires, bien sûr.

Leur prochain projet ? Si tout va mieux et que l'évolution des mesures le permet, ce sera un Concert du Petit Nouvel An, le samedi 16 janvier 2021, au Théâtre des Ranches à Vernier (19h30). Au programme ? Une reprise partielle du programme celtique, entre airs traditionnels et musiques de film... mais aussi des duos ou trios variés. Le tout accompagné, s'il vous plaît, par des contes et légendes celtiques ! L'Avenir

de Châtelaine espère ainsi vous faire voyager en musique et en tout sécurité, et vous apporter un peu de bonne humeur.

Pendant cet hiver qui s'annonce un peu morose, L'Avenir envisage également de faire vivre autrement le spectacle *La Chasse au Nessie*... en proposant une version audio sur les réseaux sociaux, pourquoi pas ? Gardez l'œil ouvert, le projet est en cours de construction ! Et si vous avez envie de faire des découvertes et de soutenir la culture locale, dans cette période troublée, pourquoi ne pas prendre des cours d'accordéon ? Nos trois professeurs (Sylvie Bossi, Daniel Cloux et Magali Bossi) se feront un plaisir de vous enseigner les subtilités de cet instrument.

En attendant des jours meilleurs, portez-vous bien : l'Avenir de Châtelaine vous envoie ses amitiés musicales... et vous dit à très bientôt !

Magali et Sylvie Bossi

Info

Concert du Petit Nouvel An
Samedi 16 janvier 2021, 19h30

Ouverture des portes : 19h
Théâtre des Ranches, rue du Village 6
1214 Vernier

Entrée payante, tarif libre.

Attention : uniquement sur réservation par mail à president@avenir.ch ou par téléphone au 022 782 05 89 (répondeur) ou par courrier à Sylvie Bossi, chemin de Poussy 50, 1214 Vernier. Merci d'indiquer vos coordonnées et le nombre de places souhaitées.



L'action sociale de l'association Vernier-sur-Rock (VSR) se poursuit

L'annulation du 36^e festival, des Tremplins et des soirées Urban X'Press ne frappe pas seulement l'événement purement musical et promotionnel de la scène locale, mais aussi et surtout l'aspect social du VSR, qui mène un travail de prévention, de responsabilisation et d'intégration avec des adolescents et des jeunes adultes par le biais d'activités culturelles et de petits jobs systématiquement rémunérés.

Le VSR veut rester actif jusqu'à ce que la situation sanitaire lui permette de reprendre ses activités musicales et afin de garder un lien avec la jeunesse verniolane. Pour ce faire, il met en place une série d'activités afin de valoriser les jeunes dans la ville de Vernier en tant qu'habitants à part entière et de lever les inégalités d'accès à la culture.

Fidèle au slogan «pour les jeunes, par les jeunes», le VSR veille entre autres à la mise en place d'un collectif (COVSR) représentatif de la jeunesse pour l'impliquer dans ses activités et ses contenus médias, d'une distribution de flyers à la sortie des cours, d'une commission hip-hop choisissant des artistes en vue d'orienter les choix de la programmation de son festival, ou encore de rencontres et d'ateliers spéciaux dans les maisons de quartiers, animés par des artistes localement appréciés comme, par exemple, le rappeur Chamtar impliqué dans un futur projet pour les jeunes du Lignon.

L'association Vernier-sur-Rock a organisé un atelier «Girl Boss». Destiné exclusivement aux filles, cet événement avait pour objectif de leur permettre de développer leurs projets dans un espace de confiance. Soucieux de favoriser progressivement l'autonomie de jeunes dans divers domaines professionnels, le VSR organisera dans ses bureaux des ateliers spécialisés et exploitera le studio d'enregistrement de la Maison de Quartier de la Carambole.



Gertrude Sosu et le rappeur Chamtar

Agenda

«Urban Days»

Vendredi 18 décembre de 18h à 22h

Maison de Quartier de ChâBal

Av. de Crozet 30, 1219 Vernier

Tournée de flyering dans les écoles

La tenue des événements évoluera en fonction des prochaines directives gouvernementales.

Les projets ETIC (formation d'agent de sécurité manifestation), les Tremplins et Urban Express, les stages et les petits jobs, ainsi que l'inauguration du bureau du VSR, sont remis à 2021.

Info

Association Vernier-sur-Rock (VSR)

Gertrude Sosu: gertrude@festivalvsr.ch

A la MQJR ChâBal

Nous espérons que vous vous portez au mieux en ces temps difficiles...
Voici quelques informations, en attendant des jours meilleurs!

En raison du contexte actuel et des restrictions en vigueur, nos accueils tout public du samedi sont suspendus, nous continuons cependant d'accueillir jeunes et adolescents durant cette journée.

Les accueils ados ont toujours lieu mais sont limités à 15 personnes maximum.

Concernant l'espace enfant, les activités sont maintenues en l'état pour le moment.

Nous espérons vite vous retrouver pour de nouvelles aventures, nous vous rappelons que malgré les restrictions nous obligeant à limiter nos activités nous sommes avec vous de tout cœur.

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, de belles fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous, à bientôt!

Info: Tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch – Mqjrchabal.com



A la Maison de Quartier des Avanchets

La Maison de Quartier des Avanchets est ouverte dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (port du masque obligatoire dès 12 ans, désinfection des mains et en gardant les distances recommandées).



Nos accueils libres tout public ont été quelque peu modifiés en accueil uniquement pour les mineurs (6-18 ans) les mardis, jeudis et samedis.

Nous sommes également disponibles pour toute personne qui a besoin de conseils ou de soutien lors de nos permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h (il est préférable de prendre rendez-vous).

Durant les vacances de fin d'année, la Maison de Quartier sera fermée du 24 décembre au 3 janvier.

La semaine du 4 au 8 janvier, la Maison de Quartier ouvrira en accueil libre pour les mineurs de 10h à 18h, les enfants pourront venir avec leur pique-nique. Nous envisageons d'ouvrir deux soirs pour les plus grands dès 12 ans également.

Pour plus d'information nous vous invitons à consulter notre site internet www.mqavanchets.com.

Espaces d'accueil pour les familles et les enfants de 0 à 4 ans

En raison du Covid et des restrictions mises en place, le service de l'enfance a dû adapter l'accueil de l'En Bas de Chez Toi (EBCT) et Accueil Adultes-Enfants (AAE).

Programme jusqu'au 23 décembre 2020.

Accueils ouverts limités à 1 intervenant et 4 adultes maximum – Pas d'accueil le vendredi

Lundi matin - AAE Bourquin

9h30-12h

EVE Bourquin, Avenue de Châtelaine 68

à Châtelaine

Tél. 022 754 93 72

Mardi matin - AAE Libellules

9h30-12h

Edicule, Avenue des Libellules 12 bis

à Châtelaine

Tél. 022 754 93 80

Mardi après-midi - EBCT Libellules

14h-16h

Edicule, Avenue des Libellules 12 bis

à Châtelaine

Tél. 022 754 93 80

Mercredi matin - AAE Vernier

9h30-12h

Jardin d'enfants, Rue du Village 57 à Vernier

Tél. 022 754 93 61

Jeudi après-midi - EBCT Avanchets

14h-16h

Ludothèque, Centre commercial des Avanchets,

Rue du Grand-Bay 21 aux Avanchets

Tél. 079 558 98 36

Afin de vous tenir informé de l'ouverture / fermeture des accueils et de vous proposer une autre manière de rester en contact, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'information « prestations familles » en contactant le service de l'enfance au 022 306 06 80 ou sen@vernier.ch



Sacs surprises de Noël

Empruntez un sac surprise qui contient des ouvrages soigneusement sélectionnés par vos bibliothécaires et laissez-vous surprendre!

Jusqu'au 23 décembre

A choisir sous le sapin de votre bibliothèque

A la bibliothèque des Avanchets pour les 0-15 ans

A la bibliothèque de Châtelaine pour les 0-12 ans

A la bibliothèque de Vernier-Village pour les 0-12 ans.



« Bébé bouquine »

Accueil des tout-petits en famille pour un moment de découverte du livre.

Judi 14 janvier et 11 février 2021 de 10h à 10h30

Bibliothèque de Vernier-Village

Rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Tout-petits, de 0 à 4 ans – Entrée libre



Atelier brico(recyc)lage à la bibliothèque

Création d'une écrioire à l'aide de boîtiers DVD récupérés.

Mercredi 27 janvier 2021 de 14h à 18h, horaires selon inscription

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Tout public, dès 7 ans – Places limitées, inscription recommandée – Entrée libre



Goûter philo – Nouveau!

Un temps pour raconter une histoire, se poser des questions, les partager et repartir avec encore plus de questions... qui élargissent notre vision du monde et de la vie.

Madelines maison et jus de fruits de la ferme. Animé par Fanny Brander.

Mercredi 24 février 2021 de 14h à 15h

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

De 6 à 9 ans – Entrée libre. Places limitées, inscription obligatoire



Les contes de Kasongo

Contes africains en musique par Kasongo Mutombo et Federica Dal Ponte

Mercredi 10 février 2021 à 17h30

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Dès 5 ans – Réservation indispensable – Nombre de place limité



Escape Game Star Wars

En partenariat avec la ludothèque des Avanchets

Viens t'initier à l'Escape Game à la bibliothèque... Tu auras un temps limité pour résoudre plusieurs énigmes dans la bibliothèque transformée sur le thème de Star Wars!

Jeu en création, durée d'environ 1 heure par groupe.

Du lundi 15 au mercredi 17 février 2021

Plusieurs horaires possibles

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Tout public, dès 8 ans – Entrée libre

Inscription obligatoire à la ludothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 970 07 23 – www.ludoavanchets.ch



La récré numérique

Vous êtes parent et vous êtes exaspéré de voir votre enfant vous confisquer votre téléphone pour jouer futillement pendant des heures? La bibliothèque invite les plus jeunes à découvrir de nouvelles applications ludo-éducatives. Grâce à la récré numérique, vos enfants apprendront tout en s'amusant et ceci sous la houlette d'un collaborateur disposé à répondre à toutes leurs questions.

Lundi 25 janvier 2021 dès 16h15

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Mardi 2 février 2021 dès 16h15

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Tout public, dès 9 ans – Entrée libre – Parents bienvenus



Retrouvez l'heure du conte... en attendant printemps



A la bibliothèque des Avanchets

Mercredi 20 janvier à 16h30

Jeune public, dès 5 ans

Mercredi 3 février 16h30

Jeune public, dès 5 ans

Mercredi 24 février à 15h30

Jeune public, dès 3 ans

Avec l'association des Conteurs de Genève

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

A la bibliothèque de Châtelaine

Mercredi 3 février à 16h

Tout public, dès 4 ans

Avec Isabelle Lucchinetti

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Entrée libre

Publicité



Monuments funéraires / Plaques de columbarium
Rénovation / Entretien de monuments
Rénovation de fontaines / Taille de pierre
Gravures

N'hésitez pas à me contacter, je suis à votre disposition !
Devis gratuit

Ph. Cartan, av. de Sainte-Cécile 1 – 1217 Meyrin
Tél. 078 822 19 36 - pcartan.marbre@bluewin.ch

CARTE CADEAU

FAITES DES HEUREUX POUR NOËL
VALABLE DANS PLUS DE 100 COMMERCES DU CENTRE

f @ t v BALEXERT.CH

HO HO HO!

EN VENTE SUR
LE E-SHOP
BALEXERT.CH

Votre moment
balexert
— 120 ENSEIGNES —



HORAIRES SPÉCIAUX

f @ t v HORAIRES COMPLETS SUR BALEXERT.CH

JEUDI 24/12

VENDREDI 25/12

OUVERT DE
9H À 18H

JOYEUX NOËL !
BALEXERT EST
FERMÉ

JEUDI 31/12

VENDREDI 1/01

SAMEDI 2/01

OUVERT DE
9H À 17H

BONNE ANNÉE !
BALEXERT EST
FERMÉ

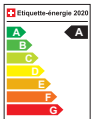
REPRISE DES
HORAIRES
HABITUELS

Votre moment
balexert
— 120 ENSEIGNES —



MAZDA 3

Véhicules neufs de stock dès CHF 215.-/mois & un leasing 1%*.



*MAZDA 3HB S-G 122 - AMBITION. Prix catalogue CHF 31'890.-, remise de CHF 4'090.-, prix net CHF 27'800.- offre valable dans vos agences Mazda du Groupe Chevalley, jusqu'au 31.12.20 ou jusqu'à nouvel ordre. leasing: 1% intérêt nominal, apport CHF 5'000.-, 15'000 Km/an, 36 mensualités CHF 215.-. Casco complète obligatoire et entretien inclus. Une offre de Mazda Finance, powered by ALPHERA Financial Services, une entreprise de BMW Services Financiers (Suisse) SA. (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Valable du 15.11.20 au 31.12.20 ou jusqu'à nouvel ordre. Consommation combinée: 5.1 l/100 km; émissions de CO₂ combinées: 117 g/km; émissions de CO₂ générées par la production de carburant: 27 g/km; cat. de rendement énergétique: D; Ø de toutes les voitures neuves vendues en Suisse: 139 g/km. MAZDA SUISSE (SA). Les illustrations peuvent présenter des accessoires et des options qui ne font pas partie du volume de la livraison de série. Voir conditions en agence, offre et photo non contractuelles.

GROUPE CHEVALLEY VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE

AUTOS CAROUGE - GROUPE CHEVALLEY

Route de Saint-Julien 46, 1227 Carouge – Genève | T. 022 309 38 38

COLARUSSO CENTRE - GROUPE CHEVALLEY

Chemin Delay 50, 1214 Vernier – Genève | T. 022 341 40 35

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch



Rejoignez la Ville de Vernier sur Facebook

www.facebook.com/VilledVernier



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

Décembre

Jusqu'au 23 décembre – Sacs surprises de Noël dans les bibliothèques de Vernier.

Du jeudi 24 décembre au vendredi 1^{er} janvier – Fermeture de l'administration communale.

Janvier

Jeudi 14 janvier – *Bébé bouquine* à la bibliothèque de Vernier-Village à 10h.

Jeudi 14 janvier – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Châtelaine à 18h.

Samedi 16 janvier – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 16 janvier à 16h et dimanche 17 janvier à 11h et 16h – *Yumé* à la Salle du Lignon.

Samedi 16 janvier – Concert de l'Avenir accordéoniste à l'aula de l'école des Ranches à 19h30.

Mercredi 20 janvier – *Café-Croissants* à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 9h30.

Mercredi 20 janvier – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Jeudi 21 janvier – Présentation publique du projet « Vernier rallume les étoiles » à l'aula de l'école des Ranches à 19h.

Vendredi 22 janvier – *La Mécanique du hasard* à la Salle du Lignon à 20h.

Lundi 25 janvier – *La récré numérique* à la bibliothèque des Avanchets dès 16h15.

Mercredi 27 janvier – Atelier brico(recyc)lage à la bibliothèque des Avanchets dès 14h, sur inscription.

Jeudi 28 janvier – *Playlist #2* à la Salle du Lignon à 20h.

Février

Mardi 2 février – *La récré numérique* à la bibliothèque de Châtelaine dès 16h15.

Mardi 2 février – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 3 février – Recrutement en direct « spécial Vernier ».

Mercredi 3 février – *Jardin móvil* dans le cadre de FILMActo à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

Mercredi 3 février – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h, des Avanchets à 16h30.

Jeudi 4 février – « Livres à goûter » à la Bibliothèque de Châtelaine à 15h.

Jeudi 4 février – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Châtelaine à 18h.

Samedi 6 février – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Lundi 8 février – Atelier numérique à la bibliothèque de Vernier-Village à 17h.

Mardi 9 février – *Café-livres* à la bibliothèque de Vernier-Village à 18h.

Mercredi 10 février – *Les contes de Kasongo* à la bibliothèque de Châtelaine à 15h30.

Jeudi 11 février – *Bébé bouquine* à la bibliothèque de Vernier-Village à 10h.

Du lundi 15 au mercredi 17 février – Escape Game *Star Wars* à la bibliothèque des Avanchets.

Mardi 23 février – *Trio Roussev, Demarquette et Chiovetta* à la Salle du Lignon à 20h.

Mercredi 24 février – *Goûter philo* à la bibliothèque de Vernier-Village à 14h.

Mercredi 24 février – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 15h30.

Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06 - mairie@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - sam@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 50 - sba@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 - scs@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 - scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 - sen@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain (CEV)

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 - seu@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 - sgp@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h
Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 6h à 23h - samedi : 13h à 23h – Urgence : 117
sse@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 70 - ssp@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

Projet élu
PREMIER PRIX CANTONAL DES DROITS DE L'ENFANT



Expo Rêver Vernier

Découvrez les messages dessinés ou écrits des élèves de Vernier!

Jusqu'au 30 avril 2021 dans les quartiers de Vernier

Galerie en ligne : www.vernier.ch/rever-vernier

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Service de la cohésion sociale
022 306 06 70 – scs@vernier.ch
www.vernier.ch



Suivez-nous
Ville de Vernier